

# progrès écho

**A** HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢  
79e année no 29 Rimouski mercredi 4 août 1982  
4 cahiers - 72 pages Guide TV inclus

**Redressement tarifaire  
à Québec-Téléphone**

**Beaucoup moins  
que demandé**

page A-4

**J.E. Prud'Homme**



**Le roi  
du  
bingo!**

page A-5

**Agriculture 82**

Afin de souligner la 39e Exposition agricole régionale de Rimouski, le Progrès-Echo présente cette semaine son cahier spécial "Agriculture 1982". Notre journaliste Jean-Claude Leclerc, accompagné de Georges Tremblay, agronome pour le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, rencontré des spécialistes en agriculture, dans des secteurs bien précis tels que le porc, le lait, le vison, moutons, horticulture, les oeufs, chair à coq, plans de fraises, etc... Nous tenons à remercier Monsieur Tremblay pour son excellente collaboration à la réalisation de ce supplément spécial.



## Gervais Rioux champion du Québec

# La médaille d'excellence aux Rimouskois



**SPECIAL  
11 pages**

## Mission accomplie

page A-2,3 D-1,  
2,3,4,5,6,11,12,13



# Championnats Sportifs Québécois

Rimouski, 30-31 juillet, 1er août 82

## On a parlé d'hospitalité plus que remarquable au Salon du protocole

Dimanche après-midi, alors que les Championnats Sportifs Québécois tiraient à leur fin, de nombreuses personnalités étaient rassemblées au Salon du Protocole qu'abritait l'école Langevin. Nous sommes allés y faire un petit tour afin de recueillir les commentaires de quelques-uns sur la tenue des C.S.Q. à Rimouski...

**M. ALAIN MARCOUX**  
Le député-ministre nous a confié que le succès remporté par les C.S.Q. ajoute encore plus à sa fierté de représenter notre comté à l'Assemblée Nationale. "Comme la plupart des Rimouskois, la principale chose qui m'a frappé", nous a-t-il dit, "ce sont les nombreux potentiels non-exploités de notre région, qu'il suffise de penser aux sites où se sont déroulées les compétitions de motocross et de canoë-kayak".

Convaincu que le succès de ces Championnats est comparable à celui des Jeux d'Hiver du Québec tenus à Rimouski en 1975,

M. Marcoux nous a aussi dit croire que c'est dans l'excellent travail accompli par les bénévoles que se trouve la clé du succès des Championnats. "Nous ne pouvons qu'être fiers de la sélection de Rimouski comme ville-hôte de cet important événement et de l'appui que le M.L.C.P. a apporté à la tenue de ces Championnats en nos murs", a conclu M. Marcoux.

**M. CLAUDE DEPATY**  
M. Claude Depaty, directeur des relations publiques au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, n'a pas tari d'éloges à l'égard de la qualité de l'organisation des C.S.Q. à Rimouski. "Rimouski maintient sa cote d'excellente organisatrice d'événements d'envergure", a-t-il déclaré. Le succès remporté par la tenue des C.S.Q. à Rimouski pourrait marquer le début d'une décentralisation de cet événement qui, on le sait, s'est jusqu'à maintenant toujours déroulé à Montréal", a-t-il pour-

suivi. "Encore une fois, Rimouski a été à la hauteur de sa grande renommée de ville très accueillante", a-t-il ajouté en concluant que le M.L.C.P. ne pouvait que se féliciter d'avoir apporté un appui financier (\$55,000.00) au comité organisateur des Championnats.

**M. CLAUDE PROVOST**  
Quant à lui, M. Claude Provost, conseiller municipal à la Ville de Montréal et Président d'honneur des trois derniers Championnats Sportifs Québécois tenus dans cette ville, nous a dit avoir été fortement impressionné de la rapidité avec laquelle s'est déroulée l'inscription des athlètes à leur arrivée. "L'organisation des Championnats était on ne peut mieux rodée", a-t-il ajouté. "La grande hospitalité des Rimouskois nous a été une fois de plus révélée par cet événement", a poursuivi le Montréalais qui voit de bons côtés en la tenue des C.S.Q. dans une ville autre que la métropole. "L'impact, l'envergure

et les retombées économiques de l'événement ne peuvent être que plus forts dans une ville telle Rimouski, les activités étant concentrées dans un espace plus restreint", a-t-il affirmé.

**SOCIÉTÉ DES SPORTS DU QUÉBEC**  
Plusieurs représentants de la Société des Sports du Québec étaient de passage à Rimouski en fin de semaine: M. Jean Gouin (directeur général de la S.S.Q.), M. Jacques Lacombe (président),

Mme Louise-Marie Houde (agent de développement), M. Pierre Lafortest (trésorier) et M. Jean Bosco-Bourcier (secrétaire) ont eux aussi tenu à souligner l'exceptionnelle qualité de l'organisation des C.S.Q. à Rimouski.

"La fin de semaine s'est déroulée sans accrochage majeur", ce qui est tout à l'honneur des nombreux bénévoles qui ont travaillé à la présentation de ces championnats", nous a affirmé M.



Les hôtes, tout comme les hôtes, ont été présentes à toutes les activités des C.S.Q.

Gouin. M. Lacombe, à l'instar de plusieurs autres personnes de l'extérieur, a été frappé par l'accueil des Rimouskois. "Des membres du conseil de ville de Rimouski nous ont même reçus à leur domicile", a-t-il ajouté, "pareille hospitalité ne s'observe pas partout dans la province", a-t-il conclu.

Il ne s'agit ici que de quelques témoignages,

mais les nombreuses brèves de conversations que nous avons saisies tout au cours de la fin de semaine vont toutes dans le même sens: les C.S.Q. ont connu un retentissant succès et nous ne pouvons que lever notre chapeau au comité organisateur de ce prestigieux événement ainsi qu'à tous nos concitoyens.

Lyne Tremblay

## Les hôtes et les hôtes ont accompli leur travail comme des professionnels!

Dans une manifestation d'envergure comme les Championnats Sportifs Québécois, il est de mise qu'un groupe de personnes agisse à titre de représentant de la population auprès des nombreux visiteurs. En fin de semaine, les hôtes et hôtes des C.S.Q. ont accompli un excellent travail que nous nous devons de féliciter. Ils ont su se révéler de parfaits ambassadeurs de la réputée hospitalité de la population rimouskoise.

Présentes aux cérémonies d'ouverture et de fermeture officielles, au kiosque d'information touristique

sur la rue Saint-Germain, à l'accueil au Langevin, au salon du protocole, sur les sites des différentes compétitions, etc., les 25 hôtes ont, tout au cours de la fin de semaine, fait cadeau de leur large sourire à toutes les personnes qu'elles ont rencontrées. C'est aussi avec un grand empressement qu'elles ont répondu aux différentes demandes d'information qui leur ont été adressées.

Les 17 hôtes n'ont pas chômé eux non plus: présents aux remises de médailles, ils se sont aussi faits chauffeurs de limousines pour les personnalités en plus de s'être avérés d'excellents "barmans" lors des soupers et soirées. Avec la même courtoisie que les hôtes, c'est avec le sourire qu'ils ont rendu maints services.

Ce sont deux employés de la Ville de Rimouski, Denise Rioux et Daniel Proulx, qui ont veillé au recrutement et supervisé le travail des hôtes et hôtes. Choisis un mois et demi avant les Championnats, ceux-ci ont assisté à plusieurs réunions visant à les informer du travail qui les attendait durant la fin de semaine qui vient de s'écouler. Ces réunions s'organisaient sous la responsabilité de M. Hubert Dubé, coordonnateur du secteur "Protocole" des Championnats Sportifs Québécois à Rimouski.

Accomplissant eux-mêmes beaucoup de travail bénévole, Denise Rioux et Daniel Proulx ont tenu à ce que les hôtes et hôtes des C.S.Q. aient déjà une vaste expérience de bénévolat derrière eux. Dimanche soir, Denise et Daniel ne pouvaient que se féliciter de leur choix: leurs équipes respectives avaient brillamment accompli leur tâche: jusqu'à la toute fin, les hôtes et hôtes ont exercé leur rôle avec sérieux.

Si beaucoup de gens de l'extérieur nous ont souligné le chaleureux accueil des Rimouskois, n'est-ce pas grâce à ces hôtes et hôtes qui étaient partout à la fois?

Lyne Tremblay

# Mission accomplie!

Un commentaire de René Alary

Au nom de tous les bénévoles impliqués dans la réalisation des Championnats Sportifs Québécois, Serge Bérubé a reçu la preuve tangible de la reconnaissance des rimouskois dimanche après-midi lorsqu'il fut accueilli en héros lors des cérémonies de fermeture. Et l'entrée des bénévoles, chefs de secteur et membres de conseil d'administration a été accompagnée de chauds applaudissements qui ne signifiaient qu'une chose: une marque d'appréciation des rimouskois face à la manifestation que Bérubé, Saint-Pierre et compagnie ont su nous présenter.

Mission accomplie! Les CSQ d'été ont été un succès sans précédent. Des habitués de cet événement ne se sont pas cachés pour le dire. Ils ont été les mieux orchestrés parce que personne n'a compté son travail, ni ses heures. Ne dormir que quelques heures et se lever à 05 h 00 le matin pour participer à des réunions quotidiennes qui débutaient à 06 h 00, faut le faire. Serge Bérubé, Ghislain Saint-Pierre, les membres du conseil d'administration, les chefs de secteur méritent tous une médaille d'or.

Et les bénévoles... Rimouski est une ville un peu spéciale: malgré que les occasions soient nombreuses, jamais n'a-t-on eu de problèmes à dénicher des bénévoles ESSENTIELS à la réalisation de manifestations de ce genre. Et très bientôt ce sera leur fête car une soirée de reconnaissance leur est réservée.

Une des belles récompenses qu'a pu recevoir Serge Bérubé, toujours au nom des quelque 800 personnes qui l'épaulaient, est

sûrement la "magistrale" participation rimouskoise sur les sites de compétition. Quelques disciplines étaient moins connues mais les gens se sont rendus voir ce qu'il en était. Celles plus connues, on pense alors au baseball, ont attiré des foules considérables. Et quelle différence y a-t-il entre le fait de compétitionner devant une poignée de spectateurs et devant des gens massés par centaines et participer avec leurs applaudissements aux compétitions. Qui a déjà dit que le public rimouskois était froid face aux manifestations sportives? Et bien, il s'est réchauffé en fin de semaine.

Les CSQ de Rimouski ont-ils atteint leur but, c'est-à-dire nous présenter l'élite québécoise dans une douzaine de disciplines? Voilà peut-être une faiblesse de la manifestation. Dans quelques cas, les meilleurs athlètes étaient ici. Dans d'autres toutefois, ce n'était pas le cas, bien qu'il faille admettre que le niveau de compétition était appréciable dans tous les cas. Jean Dusseault, de la Société des Sports du Québec disait d'ailleurs en fin d'après-midi, qu'il était maintenant temps de réajuster le tir face au futur CSQ. Va-t-on se tourner vers une certaine forme d'internationalisation. C'est possible. Le succès de Rimouski va-t-il forcer la Société des Sports à se tourner vers d'autres régions comme Rimouski pour présenter les CSQ? Et l'absence de l'athlétisme doit faire réfléchir les intervenants de la SSQ.

Au terme de cette manifestation, on peut également s'attarder sur ses effets dans

notre milieu. Quels qu'ils soient, ils sont et seront une retombée importante qui n'aurait pas été possible sans les CSQ chez nous. Pensons à ce chronomètre de \$15 000 dont est maintenant pourvu la piscine du Paul-Hubert. Des améliorations importantes ont été apportées au complexe sportif. Le tir-à-l'arc est une autre discipline qui bénéficiera de nouveaux équipements. Des disciplines nouvelles se développeront peut-être à Rimouski. Pourquoi ne verrions-nous pas naître une nouvelle ligue de hockey sur gazon l'été prochain. Peut-être y aura-t-il plus de gens dans les estrades pour voir les éliminatoires du baseball régional maintenant que plus de 1 000 personnes ont assisté aux parties du Pentagone Junior lors du championnat provincial junior. Et les retombées face à l'industrie touristique sont nombreuses. Voilà un élément que l'on pourrait oublier mais qui est plus qu'important.

Après les CSQ, dans quoi Rimouski s'embarquera-t-il? Chose certaine, plusieurs, et avec raison, auront un sentiment de dégoût en février prochain lors des Jeux du Canada à Chicoutimi. Notre région n'a jamais été aussi prête pour présenter un tel événement mais la "politique" s'en est mêlée. Jamais nous ne pourrions être compensés pour les pertes énormes en terme d'infrastructures quand on nous a volé ces jeux.

Mais pour le moment, soyons fiers car une fois de plus, Rimouski a prouvé qu'elle savait bien faire les choses. Mission accomplie!

René Alary

**EXAMEN DE LA VUE  
LUNETTES-VERRES DE CONTACT**

**COOR** Clinique  
d'Optométrie  
de Rimouski

---

**OPTOMÉTRISTES**

Dr Jacques Michaud, O.D. directeur  
Dr Denyse Beaudry, O.D.  
Dr Marcel Michaud, O.D. Tél: 723-9283  
Dr Pierre Rioux, O.D. 723-9284

**Galerias La Grande Place** Rimouski



# Championnats Sportifs Québécois

Rimouski, 30-31 juillet, 1er août 82



(Le Progrès-Echo, Jean-Claude Leclerc)

Le président des Championnats sportifs québécois tenus en fin de semaine dernière à Rimouski, Monsieur Ghislain Saint-Pierre.

## "J'ai connu des gens exceptionnels"

- Ghislain Saint-Pierre

Lorsqu'un représentant de la Ville de Rimouski a suggéré le nom de Ghislain Saint-Pierre comme président du comité organisateur des Championnats sportifs québécois, ce dernier était loin de se douter qu'il s'embarquerait dans une telle galère.

Mais aujourd'hui, il ne regrette pas. "Ma seule expérience véritable fut

celle du Festival d'automne de Rimouski, alors que je fus président. Mais dans les sports, je ne connaissais presque rien et je me demandais vraiment ce que je pourrais faire là. Aujourd'hui, j'en suis très heureux car j'ai vécu une expérience fantastique", de commentaire comment le vétérinaire Saint-Pierre.

"J'ai appris, dit-il, à connaître des gens comme Serge Bérubé, Jean-Pierre Dionne, Roger Demeule, Daniel Doucet et bien d'autres, que je connaissais de nom auparavant. J'ai de plus appris à connaître les gens des fédérations sportives de même que certaines disciplines".

Ghislain Saint-Pierre a même raconté la situa-

tion qui a entouré le parachutisme. "Nous avons trimé dur pour obtenir un avion pour le parachutisme, en faisant pratiquement le tour de la province. Finalement, tout a été réglé à une semaine d'avis et les parachutistes se sont dits très heureux du déroulement de l'événement".

Concernant l'aspect financier, Ghislain Saint-Pierre précise la bonne collaboration de la Ville de Rimouski. "Les autorités municipales ont été vraiment exceptionnelles. Elles ont embarqué avec le comité organisateur au maximum et si bien

que nous avons été en mesure de diminuer de plusieurs milliers de dollars, certaines dépenses prévues auparavant."

"Gervais Lepage, l'un des derniers bonshommes à se joindre au comité organisateur, a fait un travail remarquable. Il avait dans les mains des aspects importants pour la réussite des C.S.Q. soit le côté finance et promotion et il a fait un travail de géant. Vraiment, je ne peux faire autrement que d'être satisfait à la suite de la tournée des événements".

Jean-Claude Leclerc.

## "Une expérience fantastique"

- Serge Bérubé

Serge Bérubé vient de vivre sa plus belle expérience sur la scène sportive à titre de coordonnateur des Championnats sportifs québécois et pour lui, la réussite de ces épreuves sportives signifie "mission accomplie".

"Je crois, dit-il, que 99.9% des fédérations sportives étaient plus que

satisfaites. C'est du jamais vu. Même si les recommandations des fédérations étaient précises, la plupart se sont dites enchantées de l'organisation et certaines sont même allées jusqu'à faire certaines suggestions pour que Rimouski puisse obtenir des manifestations sportives d'envergure, telles

que le championnat canadien de motocross en 1984 et celui de tir à l'arc. C'est vraiment fantastique".

Concernant le déroulement des jeux, Serge Bérubé précise qu'avec les bénévoles en place et de la façon dont l'organisation était rodée, Rimouski aurait pu accueillir une manifestation encore plus grandiose. "Avec tout ce que nous avions en place, nous aurions pu en prendre encore".

Toutefois, Serge Bérubé retire des points très positifs de ces C.S.Q. Il précise en disant: "J'ai connu des tas de gens que je ne connaissais pas auparavant, tels que Roger Bernier par exemple. Des gens formidables à tous les points de vue. Une expérience enrichissante à tous les points de vue".

Par ailleurs, on sait que Serge Bérubé n'a pas raté l'occasion de faire connaître son mécontentement face à la Société

des sports du Québec. "Un ménage à trois, c'est possible mais c'est difficile. Avec la Société des sports, la Ville de Rimouski et nous, le comité organisateur, ça devenait difficile de travailler".

Sans le dire ouvertement, il ne fait aucun doute que l'excellent travail et la qualité du comité organisateur ont bien "fait paraître" la Société des sports du Québec qui plus souvent qu'à son tour, s'est servie de l'efficacité des gens en place pour essayer de montrer la sienne.

Somme toute, Serge Bérubé brosse un tableau très positif de cette expérience et d'ici quelques jours, il convoquera une conférence de presse, histoire de faire le bilan.

Jean-Claude Leclerc.



(Le Progrès-Echo, Eric Letour)

Pierre Harvey, un invité de marque dans le cadre des C.S.Q. se prépare en vue de sa prochaine saison de ski nordique. En fin de semaine, nous l'avons surpris à l'entraînement intensif.

## "Remercions les détenus"

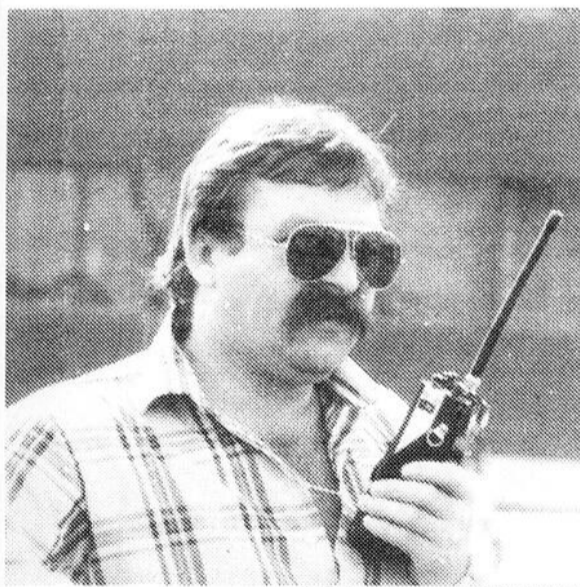
- Serge Bérubé

Serge Bérubé a tenu à rendre un vibrant hommage en fin de semaine aux détenus qui ont travaillé sur les différents sites de compétition, depuis plus d'un mois.

"Nous nous devons de mentionner le magnifique travail accompli par les détenus du Centre de détention de Rimouski. Par l'entremise de leur directeur Roger Breton, une dizaine de détenus ont travaillé à préparer les sites de compétition, que ce soit pour y installer les clôtures au motocross, peindre les affiches, etc..."

"Leur aide a sauvé des centaines de dollars au comité organisateur et ces gars-là ont été coopératifs au maximum. Nous tenons à le souligner publiquement car leur appui est vraiment digne de mention", de faire remarquer Serge Bérubé.

Jean-Claude Leclerc.



(Le Progrès-Echo, Jean-Claude Leclerc)

Serge Bérubé était comme une "queue de veau" en fin de semaine, visitant les nombreux sites afin de voir si tout était à point.

# 723 2242

## Ambulance de Rimouski

ENR.  
Carol Gosselin prop.

## Marcel Dionne Inc.

Aménagement paysager  
excavation, terrassement

896 Lausanne, Rimouski, G5L 7B5  
Tél.: (418) 723-1692

### BLOC-REMBLAI T.M. Pat no 116422

JOINTS OUVERTS

Gris 2<sup>45</sup>  
Brun 2<sup>65</sup>

JOINTS FERMES

**Quantités requises**  
 Joints fermés: 22 unités/m<sup>2</sup> 2 unités/pi<sup>2</sup>  
 Joints ouverts: 15 unités/m<sup>2</sup> 1.4 unités/pi<sup>2</sup>

**Dimensions et poids**  
 6 po épais 12 po long 72lb/Unité

Le bloc-remblai, la solution simple, économique et durable à vos murs de soutènement.

### INTER-BLOC

PAVE VIBRE OU BETONIT

Couleur **\$1.60** p.c.

INTERBLOC

PAVE PLUS

Gris **\$1.50** p.c.

RUSTIQUE

MUNICH II



Voici les principaux responsables de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Bas Saint-Laurent. Au centre figure le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement et député de Rimouski, M. Alain Marcoux.

### A l'Exposition régionale de Rimouski

## Grand encan de "steers"

Le Parc d'engraissement de la Vallée, situé dans la localité de Sainte-Érène, a reçu mercredi dernier plusieurs acheteurs de la région en vue du 5<sup>ème</sup> encan de "steers" (boeufs châtrés) qui se déroulera sur le site de l'Exposition régionale de Rimouski, vendredi le 6 août prochain.

Organisée par l'Association des producteurs de bovins du Bas Saint-Laurent, cette journée a permis à plus de 90 personnes de visiter les aménagements du Parc de la Vallée telles les silos, les champs d'avoine et d'orge ainsi que le troupeau de vaches qui, aux dires des connaisseurs, compte parmi les plus beaux troupeaux de la région. Les participants ont pu également examiner les boeufs qui seront présentés sur le terrain de l'Exposition.

Parmi les nombreuses personnalités impliquées dans le développement de la production bovine, soulignons la présence de MM. Réal Gendron, directeur du bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Gilles Saint-Laurent, responsable du Parc de la Vallée, Fernand Simard, président du Parc de la Vallée et Marcel Lévesque président de l'Association des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent.

Les acheteurs pour leur part étaient représentés par la Boulangerie Lacasse de Rimouski, les Marchés GP, les Encans du Bas-Saint-Laurent, l'abattoir Bernier de Sainte-Angèle, Guy Chamberland de Saint-Moise, l'abattoir Berger de Sayabec et le Marché Viens d'Amqui et Matane. La journée s'est terminée par un souper au boeuf braisé, une gracieuseté du Parc de la Vallée.

Pour ce qui est de l'encan du 6 août, le jugement des bêtes se fera à 20h30 et la vente des "steers" à 21h00. Sur les 10 boeufs présentés, cinq d'entre eux iront aux enchères tandis que le 6<sup>ème</sup> sera vendu au profit de l'Association des producteurs du Bas-Saint-Laurent. Précisons que pour être éligible, un boeuf doit peser un minimum de 1,000 livres et un maximum de 1,300 livres. Plus de 3,000 personnes sont attendues pour cet événement.

Quant aux exposants de bovins, une trentaine seront sur place comparativement à 22 l'an dernier.

Eric LeBel

### Québec-Téléphone

## La Régie limite à 20% le redressement des tarifs

La Régie des Services Publics du Québec a consenti à la Compagnie Québec-Téléphone un redressement tarifaire qui lui permettra de générer des revenus supplémentaires de \$1 900 000 en 1982 ce qui correspond à seulement 20% des demandes initiales de la compagnie qui se chiffraient à quelque \$9,8 millions. C'est là le bilan de la décision rendue publique lundi matin.

Ainsi, dans le cas de 22 circonscriptions éloignées, le Régie maintient le taux du service de base résidentiel et affaires de même que les tarifs de l'interurbain. Pour ce qui est des 114 autres circonscriptions du territoire couvert par la compagnie, c'est-à-dire celles bénéficiant du service régional, la Régie accepte de majorer le supplément tarifaire mensuel de 45 cents à \$1.05 pour le résidentiel et de 65 cents à \$3.25 pour le secteur affaires.

Quant aux tarifs des appels interurbains, la table tarifaire demeure inchangée sauf que le minimum de 30 cents par appel passe à 40 cents. Par ailleurs, les services de l'assistance annuelle coûteront maintenant 50 cents au lieu de 25 cents.

La Compagnie de téléphone, dans sa requête, demandait une majoration de 100% des frais de services mais la Régie a limité à 25% les

hausse de tarifs lorsque, par exemple, vous voudrez faire débrancher un téléphone. Également, la Régie note dans sa décision, que d'autres services plus spécialisés sont sujets à d'autres modifications tarifaires.

La Régie des Services Publics du Québec dit s'être attardée à la conjoncture économique actuelle pour limiter à 20% les demandes de redressement présentées par Québec-Téléphone. Elle croit que la compagnie pourra elle-même appliquer certaines compressions budgétaires afin de maintenir une saine santé financière. Reste à voir maintenant sur quels postes budgétaires seront appliqués ces coupures. La Compagnie emploie actuellement quelque 2 100 employés.

Pour Québec-Téléphone, il serait peut-être exagéré de parler de "cinglante défaite". Toutefois, 20% de ce qui était compris dans la requête est sûrement loin de réjouir les dirigeants de la compagnie. Des réactions officielles devraient suivre au cours des prochains jours.

Également, on peut penser que les représentations du milieu régional lors des audiences publiques ont joué un rôle assez important dans la récente décision de la Régie.

René Alary

### Exposition régionale

## Les jeunes ruraux seront présents

L'Association de la Jeunesse rurale du Québec (AJRQ) sensibilisera le public au mouvement des jeunes ruraux lors de l'Exposition régionale de Rimouski.

L'Association, en collaboration avec les jeunes ruraux des cercles de la région, tiendra un kiosque d'information sur le terrain de l'exposition du 5 au 8 août prochain. La population pourra ainsi se procurer tous les renseignements expliquant les structures du mouvement et les préoccupations de ses membres.

Cette démarche fait suite à la concertation de certains membres du mouvement ressentant le besoin de se donner une association provinciale autonome. L'Association, qui se compose de délégués régionaux et de représentants d'organismes, s'est donnée comme mandat de se doter d'un bon encadrement afin de faciliter les relations inter-cercles.

Depuis ses débuts, en avril 1981, l'AJRQ a

entrepris différentes activités qui témoignent du dynamisme de son engagement. La création d'un bulletin d'information entre autre a permis aux 75 cercles de la province de pouvoir communiquer entre eux. L'Asso-

ciation offre également des sessions d'animation aux membres des bureaux de direction et produira sous peu un diaporama qui servira d'outil de promotion pour les cercles de chaque localité.

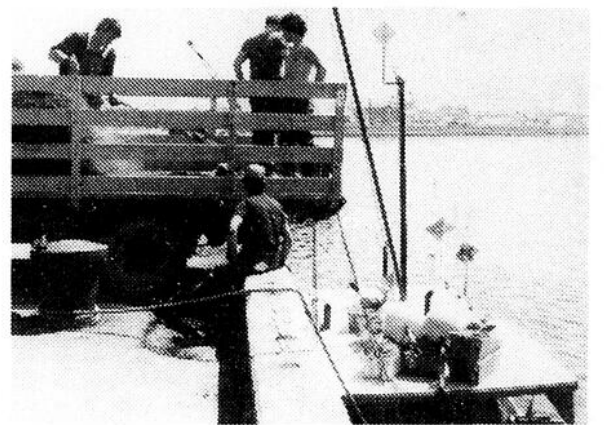
Précisons cependant que l'AJRQ mise beaucoup sur l'impact de sa tournée d'une dizaine d'expositions agricoles pour promouvoir le mouvement et s'implanter en régions.

E.L.

## Les travaux de dragage ont enfin débuté au port de Rimouski-Est

Les travaux de dragage entrepris dans le havre à vocations multiples du port de Rimouski-Est ont enfin débuté cette semaine.

A la suite d'analyses d'échantillonnages effectuées par Environnement Canada et déclarées conformes aux normes établies, Pêche et Océan Canada a donné son accord final pour le début des travaux. C'est la drague de Travaux



(Le Progrès-Echo, Eric LeBel)

Pêcheurs et propriétaires de bateaux de plaisance pourront bientôt trouver un abri sécuritaire dans le havre à vocations multiples du port de Rimouski-Est.

### Consommation de poissons d'eau douce

## Soyons prudents!

Le ministère de l'Environnement du Québec considère que la consommation régulière et continue des poissons d'eau douce au Québec peut être dangereuse pour la santé.

Dans son guide "Mercure et pêche sportive" qu'il vient de rendre public, le ministère souligne l'impact du mercure sur la qualité du poisson d'eau douce et incite les consommateurs à la prudence en suggérant certaines règles générales de consommation.

On y apprend entre autres qu'il est possible de consommer 16 onces de truite mouchetée ou de grand corégone par semaine; le pêcheur doit cependant espacer d'une semaine toute consommation de 8 onces de barbotte brune, de perchaude, de truite grise, de lotte ou de meunier; également, 2 semaines devront s'écouler avant de reprendre un repas de 8 onces de doré jaune, d'achigan à petite bouche, de grand brochet ou de maskinongé.

Les fervents des voyages de pêche peuvent toutefois doubler la consommation recommandée au cours d'une période de 2 semaines en s'abstenant de manger du poisson pendant 1 mois à la suite de cette période, ou encore de quadrupler leur consommation en évitant par la suite d'en consommer pendant 2 mois.

Le mercure est un métal comme le fer et l'or que l'on retrouve naturellement dans l'environnement sous forme de "sulfure". Purifié, il se présente à l'état liquide à la température ambiante. Au contact des bactéries présentes dans le fond d'un lac ou d'une rivière, il peut se transformer en une substance toxique appelée "méthyl-mercure" qui présente un danger pour l'homme.

Depuis le début des années 1970, un meilleur contrôle des sources industrielles de mercure a fait régresser le problème du méthyl-mercure, mais son origine naturelle nous oblige à demeurer prudent.

Pour en savoir plus long sur le sujet, le citoyen peut se procurer le guide du ministère de l'Environnement du Québec dans un de ses bureaux régionaux, à ceux du Loisir Chasse et Pêche, au DSC ou dans un CLSC.

E.L.

publics Canada qui se charge des opérations à raison de 10 heures par jour.

Par ailleurs, afin de garder le quai propre, le ministère des Transports du Canada (Ports et Havres) parraine oet été un projet étudiant intitulé "Protection et sensibilisation".

Le quai de Rimouski-Est étant fréquenté par de nombreuses personnes (pêcheurs, travailleurs, touristes et promoteurs) deux étudiantes ont été engagées afin de veiller à sa propreté. Edith et Guylaine vous invitent donc à bien vouloir collaborer avec elles, car l'environnement c'est l'affaire de tout le monde.

Eric LeBel

### Mollusques

Nous désirons vous rappeler ici la mise en garde que nous vous avions faites la semaine dernière concernant la cueillette de mollusques. Avec les chaudes journées que nous avons connues dernièrement, le risque demeure. Aussi, nous ne saurions trop vous recommander d'aller déguster des mollusques ou acheter des mollusques auprès de personnes qui s'approvisionnent dans des régions non prohibées, plutôt que de prendre de grands risques en allant les cueillir vous-mêmes.

**Gilles Séguin**  
Opticien d'ordonnances o.o.d.

**Lunettes Verres de contact Services optiques complets**

Centre Médical (Face à l'hôpital)  
161 Rouleau suite 107  
Rimouski

**723-4514**

G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.



Bertrand Rousseau

### NOMINATION

La maison Louis-G. Rousseau, manufacturier de monuments funéraires, a le plaisir de vous annoncer la nomination de Bertrand Rousseau au poste de représentant des ventes et gérant du service de lettrage. Pour de plus amples informations communiquer avec Bertrand.

Tél.: bureau 723-6138, résidence 722-8872

Voilà 42 ans qu'il organise des bingos

# J.E. Prud'homme: votre humble serviteur!

Qui ne connaît pas J.E. Prud'homme, celui que l'on surnomme "M. Bingo" un peu partout à travers la province? A chaque année, "votre humble serviteur" vous revient pour vous présenter son bingo "monstre" dans le cadre de l'Exposition Régionale de Rimouski. Cet homme des plus colorés qui sait toujours attirer les foules, nous l'avons rencontré pour vous lundi

soir, peu avant que débute cette soirée qui allait faire des heureux... Se considérant l'instigateur des "gros" bingos au Québec et même au Canada, M. J.E. Prud'homme, du début de mai à la fin octobre, se rend dans les villes du Québec où ont lieu d'importantes expositions pour y emplir les arènes de fervents de ce jeu que plusieurs qualifient de "sport national des Québécois"...

Lorsqu'il nous dit posséder la plus importante organisation de bingo au monde, il est difficile de ne pas le croire: 3 camions de 35 pieds transportent presque tout le matériel qui lui est nécessaire à la tenue d'une soirée de bingo: système de son, système électronique de sélection des numéros, estrade, tables et quelque 2,000 chaises.

M. Prud'homme est particulièrement fier de son système électronique qui, nous a-t-il dit, a fait l'objet de plusieurs articles dans des magazines américains. La particularité de ce système réside dans le fait que dès qu'un numéro sort du boulier, celui-ci apparaît en chiffres lumineux sur chacune des quatre façades de l'estrade, de sorte que tous les joueurs puissent le voir. Ainsi donc, plus besoin de "s'époumonner" à crier le bingo: le modernisme simplifie bien des choses...

C'est en 1974 que "M. Bingo" a vu se réaliser l'un des rêves qu'il caressait depuis longtemps, soit réunir 16,000 personnes au Forum de Montréal.

La popularité des bingos de J.E. Prud'homme s'explique très bien par les sommes qui y sont à l'enjeu; de plus, plusieurs répondent à l'invitation que leur lance l'organisateur dans l'espoir de remporter le magnifique prix de présence, une voiture de l'année.

Jean Evangélis Prud'homme ne sait si ses bingos demeureront toujours aussi populaires; pour le moment, ils le sont encore beaucoup: à 18 h 00, lundi soir, une centaine de personnes attendaient déjà aux portes du Colisée.

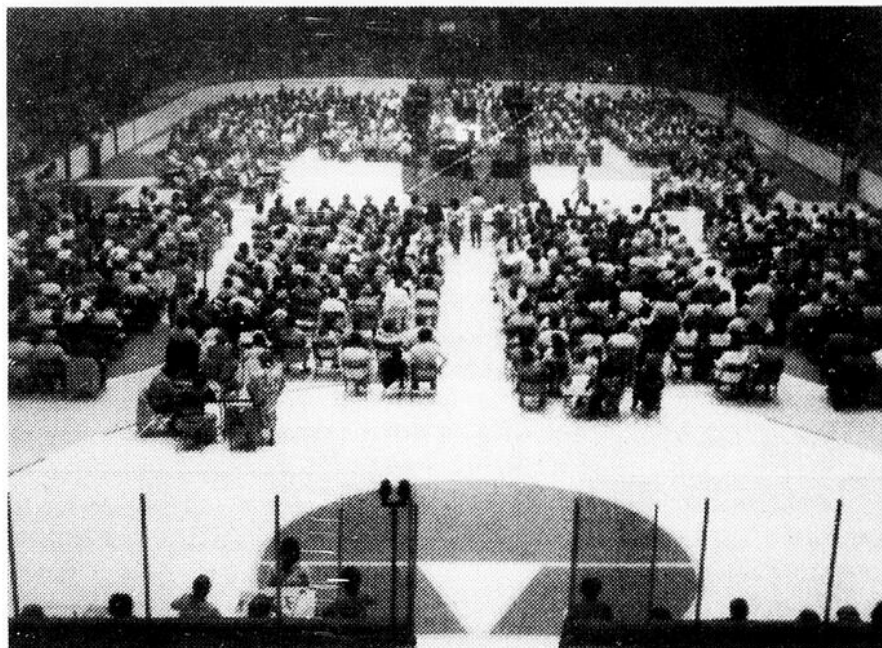
D'après J.E. Prud'homme, les gens dépen-

seraient, en moyenne, de \$10.00 à \$15.00 au cours de ses soirées de bingo. "Certains déboursent bien sûr jusqu'à une quarantaine de dollars en tentant d'augmenter leurs chances en achetant plusieurs cartes", nous a-t-il dit.

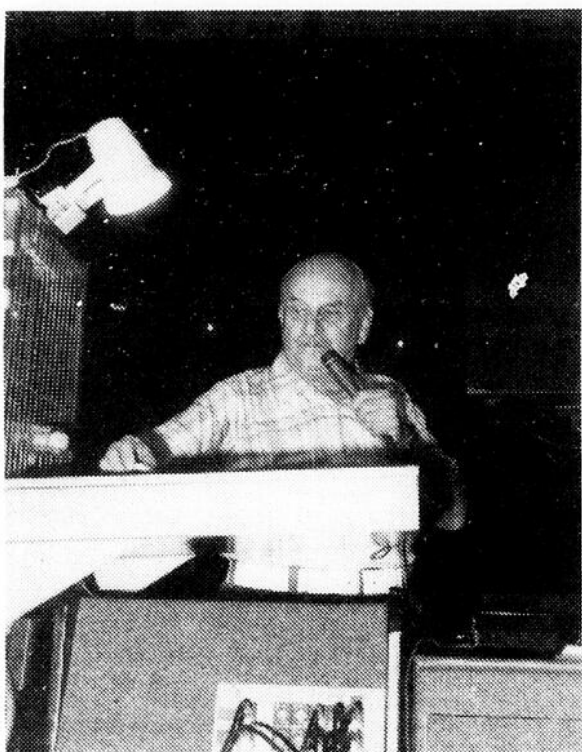
Les qualités d'animateur et la verve de M. Bingo ne sont pas non plus étrangères au succès de ses soirées: lundi soir, il fallait le voir accueillir les gens à l'entrée du Colisée...

Qui a osé dire que le bingo est en perte de vitesse? Des gens se sont déplacés d'aussi loin que Matane et Rivière-du-Loup pour assister au bingo du Colisée. Une dame de l'Île-Verte, après avoir gagné une somme de \$200.00 au bingo présenté par J.E. Prud'homme à Montmagny, est venue retenir sa chance à Rimouski. Qui dit mieux? B 13!... Bingo!

Lyne Tremblay



Plus de 3,500 personnes étaient rassemblées au Colisée lundi soir. Oui, le bingo fait toujours partie de nos "mœurs"...



Est-ce le personnage lui-même ou les gros prix de son bingo qui attire les foules? Difficile à dire...

## La SCHL en région!

La Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) poursuit sa tournée d'information dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Débutée en juin dernier, la tournée se déplace maintenant dans le secteur de Saint-Anaclet.

La SCHL fait donc savoir que son unité mobile s'arrêtera dans diverses localités du territoire pour informer la population des programmes offerts, notamment le programme canadien de rénovation des maisons (PCRM) et le Régime canadien de renouvellement hypothécaire (RCRH) ainsi que sur l'ensemble des programmes.

L'unité mobile est à Mont-Joli depuis lundi et ce, jusqu'à mercredi soir au stationnement de l'aréna. Jeudi et vendredi, les 5 et 6 août, la SCHL sera présente au Centre Communautaire de Saint-Anaclet après quoi l'unité se dirigera vers Ville Dégelis, les 9 et 10, ainsi que Rivière-du-Loup du 11 au 17 août.

Les heures d'ouverture sont les suivantes: de 14 h 00 à 17 h 00 et de 19 h 00 à 21 h 00 sur semaine et de 10 h 00 à 13 h 00 le

samedi. Michel Pigeon, de Rimouski, est l'agent d'information chargé de vous donner les renseignements que vous désirez sur les divers programmes de la SCHL.

René Alary

POUR BIEN ÊTRE AU COURANT DE L'ACTUALITÉ LISEZ PROGRÈS-ECHO

L'HEBDO DE VOTRE RÉGION

723-4800

ou bien encore vous abonner par la poste

COUPON D'ABONNEMENT  
Je désire un abonnement au Progrès-Echo

1 an 18.50	Nom	
7 ans 29.00	Adresse	
Pays étrangers 40.00	Tel	Code Postal

Progrès-Echo C.P. 410, Rimouski, Québec

bellavance '82 inc.

**Reliures à anneaux**  
En vinyle, assortiment de couleurs complet 11" x 8 1/2"

- 740-04-529 capacité 1" Prix rég.: \$3.60 ch. **SOPA PRIX: \$2.19 ch.**

**Protège-feuilles**  
Feuilles d'acétate avec insertion noire, en paquets de 8 feuilles. 450-G-1627-8  
Prix rég.: \$1.40 ch. **SOPA PRIX: 99c ch.**

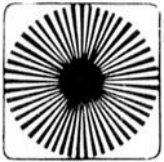
- 740-04-539 capacité 1 1/2" Prix rég.: \$4.71 ch. **SOPA PRIX: \$2.89 ch.**
- 740-04-577 capacité 2" Prix rég.: \$1.78 ch. **SOPA PRIX: \$3.49 ch.**

**Protège-tout**  
Idéal pour couvrir les livres, plastique résistant imperméable inodore en rouleau de 36" x 10"  
Prix rég.: \$1.75 rl. **SOPA PRIX: 99c rl.**

**Couvertures "Duo-Tang"**  
Couvertures pour documents format lettre avec trois attaches métalliques. Couleurs assorties. 740-06-248  
Prix rég.: \$0.45 ch. **SOPA PRIX: 25c ch.**

bellavance '82 inc.

82, rue St-Germain est, Galeries La Grande Place 723-8282



# éditorial

## Le méthanier à Gros-Cacouna ou à Canso, rêverie ou possibilité?

Les mega-projets ont le don de faire rêver non seulement les puissants de ce monde, mais aussi le monde ordinaire. En plus, ils ont un autre don, celui de susciter de très nombreuses controverses, ce qui fut le cas pour le projet quasi-séculaire et récemment, à demi-achevé, mais en opération, de Gros-Cacouna. Il continuera d'en être ainsi pour son dérivé éventuel, le port méthanier devant desservir l'Est du Canada en gaz naturel à partir de l'Arctique canadien.

Tous projets d'envergure, comme les avertis le savent, comportent de très nombreuses étapes pré-réalisation et à chacune d'elles il y a danger de blocage. La politique et l'imagination populaire, s'emparant de la chose, en rendent l'accomplissement encore plus difficile. Aussi, un nombre incalculable d'excellents projets ne voient jamais le jour qu'ils soient connus ou non du grand public.

Tous les gens réalistes, promoteurs ou réalisateurs, connaissent à l'avance les immenses difficultés de réalisation de tous projets comportant une certaine envergure, celles-ci variant avec l'appréciation des individus, bien entendu.

Ce qui est certain, même si c'est banal à dire, qui risque rien, n'a rien. C'est pourquoi nous devons continuer d'être optimistes et de supporter nos promoteurs régionaux malgré les retards. L'aboutissement de tous ces efforts peut produire autre chose que prévu, mais, de toute façon, ce sera sûrement quelque chose de non négligeable.

Comme la vie qui s'offre actuellement aux jeunes est imprévisible, incertaine, mais ne peut qu'aboutir à des résultats positifs dans les cas de ceux qui seront perspicaces face à un univers en bouleversement, les régions combattives déboucheront, au bout du tunnel, sur un avenir qui peut être surprenant, surtout par la vertu du leadership plus ou moins fort des développeurs locaux.

Il est beau de critiquer, de se lamenter, de mettre la faute sur les Américains, pour les retards, mais n'oublions pas que, dans le cas du méthanier qui nous intéresse, les Européens qui ne sont pas bêtes, veulent deux sources d'approvisionnement de gaz naturel, c'est-à-dire le nôtre et celui des Russes, pour ne pas être pris eux-mêmes en souricière.

Ce qu'il faut faire ici, c'est de travailler

comme les promoteurs de Rivière-du-Loup l'ont fait et de continuer malgré les apparences les plus décevantes, à promouvoir notre milieu.

N'oublions pas qu'en Amérique, avec un peu de confiance, l'épargne excessive à court terme fera place à de nouveaux investissements. Ne soyons pas de ceux qui continueront à croire que cela va mal, même lorsque les choses se seront presque toutes remises à tourner.

En attendant, les Américains ont baissé leur taux d'intérêt et le dollar canadien a remonté pour la peine. Ceci prouve que les pessimistes n'ont pas toujours raison.

Malheureusement, c'est plus facile de remarquer les choses qui vont mal que d'apprécier celles qui vont bien.

Pour notre part, nous ne cesserons pas d'apprécier celles qui vont bien contre vents et marées. C'est évident, personne ne sait totalement à l'avance les chances de réalisations d'un projet, même si sa faisabilité est mesurée et sondée raisonnablement bien. Les circonstances favorables seules en permettront la réalisation. Mais ne vaut-il pas la peine de risquer de réussir?

Roland Bellavance

### En Gaspésie

## Moins de touristes qu'à l'habitude

Les premiers jours d'août signifient dans notre région un retour à la réalité: l'été tire à sa fin et les soirées chaudes sont plutôt rares. Également, l'intense période touristique fait place à une situation plus calme. Les visiteurs sont moins nombreux car pour plusieurs, les semaines de vacances sont choses du passé.

Mais comment s'est comportée l'industrie touristique dans notre région depuis le début de l'été? Il est bien difficile d'évaluer les chiffres mais tout de même, les observateurs s'accordent à dire que nous avons subi une diminution de l'ordre de 25%.

La conjoncture économique se veut un premier élément d'explication. Le prix de l'essence au Québec et particulièrement dans le Bas du Fleuve n'est certes pas un facteur incitatif aux séjours dans la région. A noter que même les deux semaines de vacances de la construction n'ont pas permis de reprendre le terrain perdu en ce qui a trait au nombre de touristes de passage dans notre région.

A prime abord, on pourrait penser que les régions périphériques au Québec devraient profiter de la

dévaluation du dollar canadien qui est loin d'inciter les québécois à se rendre sur les plages américaines pour passer leurs vacances. Il semble bien que cela n'aura toutefois pas eu d'effets positifs dans notre région. Inversement, le taux de change avantageux pour les américains désireux de venir au Canada devrait permettre un plus grand nombre de visiteurs venant des États-Unis. De ce côté, la situation pourrait évoluer car le passé nous indique que nombreux sont les américains qui nous visitent en août et même en septembre.

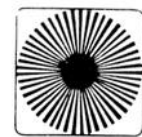
Et à la Chambre des Communes il y a quelque temps, le député de Gaspé, M. Alexandre Cyr, préoccupé par la situation, a pointé du doigt le gouvernement du Québec pour sa nouvelle taxe sur l'essence et sur ses agissements alors que seulement 350 des 50 000 brochures de publicité sur l'Est du Québec, commandées par l'Office du Tourisme du Canada au Gouvernement du Québec ont été reçues. M. Cyr considère anormal qu'aucune documentation sur la Gaspésie n'est présentement disponible dans les 20 bureaux de l'Of-

ficé canadien du Tourisme au Canada et à l'étranger.

M. Cyr rappelle entre autre qu'il est important que ces brochures soient disponibles afin de fournir toute la documentation nécessaire à une meilleure promotion touristique tout particulièrement pour les fêtes de 1984, fêtes qui souligneront le 450<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du Canada par le marin Jacques Cartier.

Le ministre d'État au tourisme, M. Charles Lapointe, a confirmé aux Communes qu'effectivement seulement 350 des 50 000 brochures commandées avaient été reçues. L'Office du Tourisme du Canada devait réitérer sa demande au gouvernement du Québec afin d'obtenir les brochures en question. Et comme on estime qu'en 1981, plus de 1 000 000 de touristes ont utilisé les services aux voyageurs de l'Office canadien du Tourisme, au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Europe, il ne faut pas négliger l'importance de ces dépliants publicitaires. Surtout lorsque l'on considère l'importance de l'industrie touristique dans un coin comme la Gaspésie.

René Alary



**PROGRÈS  
ÉCHO**  
HEBDOMADAIRE REGIONAL



LES HEBDOS REGIONAUX  
ASSOCIATION DES EDITEURS  
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE  
REGIONALE FRANCOPHONE



Directeur général: Roland Bellavance  
Chef à la rédaction: Jean-Claude Leclerc  
Secrétaire à la rédaction: René Alary  
Journalistes: René Alary, Eric Lebel.  
Sports: Jean-Claude Leclerc  
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume,  
Bernard Bélanger, Line Tremblay, Alain Lavoie.  
Revision et normalisation: Marthe Leclerc  
Collaboration: Ernest Simard  
Caricaturiste: Christian Girard

#### PUBLICITÉ:

Supervision des ventes: Jean-Guy Caron  
Coordonnateur de la publicité: Sylvie Ruest  
Publicitaires: Roch Tardif  
Gino Lévesque  
Petites annonces: Lyne Paradis  
Graphiste: Pierre Gosselin  
Chef de tirage: André Chainé 723-1664  
Abonnement: Evangéline Roussel  
Distribution: Roland Amiot (723-8458)  
Contrôleur: Claude Bellavance  
Publié par l'Écho du Bas Saint-Laurent Inc.  
Edifice Bellavance inc.  
192, rue St-Germain est, Rimouski  
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800  
Imprimé aux Ateliers Bellavance Inc.  
Abonnement: \$18.50 1 an, 2 ans 29.00  
Pays étranger: 1 an \$45.00  
Courrier de seconde classe:  
Enregistrement no 0350  
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit  
sans autorisation écrite et expresse de la direc-  
tion.  
Dépôt légal: bibliothèque nationale du Québec.



Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Hébdos du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal.

# opinions

## Bibliothèque municipale

### Une réponse au Comité de citoyens de Sacré-Coeur

Il y a un mois, le Comité des citoyens de Sacré-Coeur, dans une lettre ouverte aux journaux locaux, s'opposait à la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale à Rimouski. Au-delà de la prise de position politique de ce groupe, cette lettre présente une argumentation qui nous apparaît discutable. Bien qu'adressée au Conseil municipal de Rimouski, elle nous concerne comme citoyens et comme professionnels de la documentation. Nous ne pouvons laisser passer ce texte sans y réagir.

L'objection du Comité des citoyens de Sacré-Coeur à la construction d'une nouvelle bibliothèque procède d'une bonne intention: que les activités culturelles ne soient pas "le prétexte à des dépenses inconsidérées et totalement injustifiées". La construction d'une bibliothèque serait, selon ce groupe, la justification de chaque nouveau conseil municipal pour promouvoir une nouvelle construction; ce qui aurait pour effet, à ses yeux, d'accroître l'endettement et le fardeau fiscal des contribuables. Ce que la lettre ne dit pas et ce qui change complètement l'énoncé du problème, c'est que la Ville, grâce à un programme du ministère des Affaires culturelles, verrait la majeure partie des coûts d'aménagement ou de construction assurés par une subvention. Cette aide

financière "atteindra jusqu'à 75% du coût total des travaux de rénovation et jusqu'à 65% du coût des travaux de construction" (1). Nous trouvons malheureux que le Comité n'en ait pas soufflé mot. Pour le lecteur, c'est un élément indispensable à la compréhension du dossier.

Ce programme d'aide à la construction n'est en vigueur que depuis 1980. La Ville n'a donc pas pu en profiter lors de l'aménagement de la bibliothèque dans les locaux actuels survenu en 1979. Si elle tarde à s'en prévaloir, elle risque de manquer le bateau et de devoir faire les frais d'un aménagement ou d'une construction à plus ou moins brève échéance avec ou sans financement du gouvernement. Elle a donc intérêt à présenter son projet le plus tôt possible. Car ce programme de construction en est un d'incitation et de rattrapage qui pourrait bien être ralenti ou suspendu dans l'avenir.

Ce plan de développement des bibliothèques publiques aura permis de corriger en partie la situation. Le Québec affichait en effet un retard flagrant par rapport à l'ensemble du Canada en matière de bibliothèques. En 1973, on estimait que pour rejoindre la moyenne canadienne, il fallait créer 76 bibliothèques publiques nouvelles et en améliorer 114 autres. Une quarantaine de municipalités ont reconnu les avanta-

ges de ce programme et en bénéficient déjà.

Le Comité de citoyens de Sacré-Coeur constate que la bibliothèque actuelle n'a pas les locaux suffisants à l'Hôtel de ville et qu'un nouvel aménagement est nécessaire. Elle dispose en effet de seulement 3000 pieds carrés quand la norme admise pour une ville de l'importance de Rimouski en recommande 20.000. Un réaménagement ou une construction s'impose donc. Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici en faveur d'une solution ou d'une autre, mais d'attirer l'attention du Comité et de la population sur le fait qu'il n'est pas aussi simple qu'on le pense de loger une bibliothèque convenablement. Il ne suffit pas d'avoir une surface de plancher disponible dans les combles ou le sous-sol. Il faut, par exemple, une structure capable de supporter de deux à trois fois le poids d'une installation de bureaux. L'espace doit non seulement être salubre mais invitant et fonctionnel. Les architectes et les bibliothécaires vous diront qu'un aménagement réussi dans des locaux qui ont été conçus à d'autres fins présente un défi et des frais presque aussi importants qu'une construction nouvelle.

La lettre fait aussi état de la population qui diminue à Rimouski. C'est bien le contraire si l'on se fie à l'Annuaire du Québec 1980, la source

même citée par les auteurs de cette lettre: 26.934 habitants en 1971 et 29.400 en 1979. C'est plutôt la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie qui enregistre une perte nette importante de population. L'argument de l'endettement de Rimouski faute de contribuables, à notre avis, ne tient pas. Une agglomération de 5.000 habitants et plus est déjà en droit de réclamer sa propre bibliothèque municipale. Les frais seront en proportion de l'importance de la bibliothèque et la bibliothèque en fonction de l'importance de la population, comme il en va des autres services municipaux d'ailleurs.

La bibliothèque publique n'est pas un luxe, que la Ville soit en croissance ou en décroissance. C'est un service public tout aussi indispensable que les arènes et les parcs pour la bonne santé culturelle d'une population. Le rôle d'une bibliothèque publique se situe au-delà d'une distributrice de lecture de distraction. Elle répond comme service à une collectivité aux besoins d'information des citoyens. Enoore faut-il qu'elle bénéficie des installations suffisantes pour le faire.

La bibliothèque municipale de Rimouski, malgré l'exiguïté de ses locaux, jouit déjà d'un taux de fréquentation enviable. Elle prête 5.2 livres par habitant alors que la moyenne provinciale est de 3.5. Elle a fait preuve jusqu'à maintenant de sa raison d'être et ne risque pas d'être désertée faute de lecteurs! Un aménagement plus spacieux permettrait d'offrir d'autres services et d'autres lieux de rassemblement pour les citoyens autour d'une même activité d'anim-



tion. Elle pourrait alors jouer pleinement son rôle de lieu de lecture publique, de recherche et d'éducation permanente. Enfin, le Comité des citoyens de Sacré-Coeur juge le site retenu pour la construction de la bibliothèque à l'angle de la Cathédrale et Saint-Germain comme dangereux pour la circulation de ses utilisateurs. A ce compte, la plupart des bibliothèques publiques du Québec seraient dangereuses à fréquenter. De mémoire de lecteur, on n'a pas encore déploré d'accident imputable à la présence de la bibliothèque dans un secteur achalandé. A la ville de Saint-Léonard, on a préféré un site affaîré à l'angle des boulevards Lacordaire et Robert à la tranquillité d'un parc

voisin. A la ville de Québec, la nouvelle bibliothèque sera située aux coins des rues de la Couronne et Saint-Joseph. On pourrait ainsi en dénombrer au moins une quinzaine logées au coeur de la ville. La bibliothèque municipale doit être au centre des activités sociales et culturelles d'une ville, centre qui coïncide le plus souvent avec le quartier des affaires. En terme d'aménagement du territoire urbain, c'est ce qui en détermine le site. Le Comité de citoyens de Sacré-Coeur a invoqué seulement l'aspect de la sécurité. Il aurait dû, selon nous, juger d'abord de la pertinence du site retenu à la lumière de ce premier

critère d'accessibilité et discuter de sécurité ensuite.

Finalement, la question est de savoir si la population est disposée à se doter d'installation et de services culturels que l'on trouve dans toute ville bien organisée sans pour autant jouer la carte du prestige ni risquer la faillite.

(1): Québec (Prov.)-Service des bibliothèques publiques, "La bibliothèque publique". Le livre partout et pour tous. Québec, 1980, p.20. Gérard Mercure Pour un groupe d'administrateurs de bibliothèque de Rimouski Carol Amiot Jeannine Rioux Jean-Paul Roy

## Soins prolongés de l'Hôpital St-Joseph

### Une bénéficiaire vous raconte son expérience

Je suis l'une des 30 bénéficiaires des services de soins prolongés de l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski.

Comme je suis celle qui parle le plus, je crois bon de vous dire en quelques mots ce qui nous arrive pour nous distraire, certains pour leur plaisir, d'autres pour combler un manque de visites de la part de leur famille.

Grâce à un projet d'animation du M.A.S. 83, nous avons avec nous cet été deux jeunes gens, Julie et Michel, qui nous donnent une orientation sociale et culturelle et une stimulation pour une plus grande estime de soi. Et ce, par différentes activités comme des jeux pour certains bénéficiaires, des sorties à l'extérieur pour d'autres

un peu plus autonomes, des films pour amener certains à sortir de leur solitude, de la lecture pour ceux qui aiment cela mais ne voient plus et de la musique pour tous.

Fait à souligner en passant, s'il y avait des musiciens qui seraient intéressés à nous donner, pour notre joie, quelques minutes de leur temps, ils seraient gentils de venir nous voir. Ils n'ont qu'à communiquer avec Julie ou Michel au Service des bénévoles de l'Hôpital Saint-Joseph (tél: 724-8306 ou 724-8126).

Je veux aussi dire en terminant que les familles des bénéficiaires sont toujours les bienvenues. Ce service d'animation est l'un des nombreux

services que l'Hôpital met à la disposition de ses patients pour leur mieux-être.

Aussi, Julie et Michel m'en voudraient de ne pas signaler la grande coopération du personnel soignant et des bénévoles.

Micheline Turcotte



## Avis important

### Désirez-vous devenir camelot?

En prévision d'un réaménagement de notre circuit de distribution, tous les jeunes de 11 à 15 ans, intéressés à devenir camelots sont priés de donner leur nom, adresse, numéro de téléphone au journal Le Progrès-Echo à 723-4800 de 9 à 16 heures.



**GILLES PARENT**  
Représentant immobilier  
**722-5190**

**JACQUES BÉLANGER**  
COURTIER EN IMMEUBLES ENR.  
598, PRINCIPALE OUEST, ST-ANACLET, G0K 1H0  
TEL.: (418) 723-5652

**POUR LA VENTE OU L'ACHAT DE TOUT IMMEUBLE COMMERCIAL ET À REVENUS, CONSULTEZ LE MEILLEUR SPÉCIALISTE DANS LE DOMAINE:**

**Placements en OBLIGATIONS**  
avec rendement déifiant toute concurrence

1 ET 2 ANS

**16 1/2 %**

3 À 5 ANS

**17 %**

**INTÉRÊT SEMI-ANNUEL**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS:**  
**LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.**

Rimouski	724-3012
New-Richmond	392-5322
Rivière-du-Loup	862-9341
110 Lafontaine, Rivière du Loup	

**Semaine de la voile à Rimouski**

**"Eau folle" a mis le cap sur la coupe du Lieutenant Gouverneur!**

Bien qu'il soit arrivé second en temps réel, peu de temps après le voilier "Incognito", c'est bien le bateau de Marcel Marquis, "Eau folle" qui a pris la place du premier en temps compensé à l'arrivée de cette troisième épreuve de la "Semaine de la voile" de Rimouski, qui se tenait la semaine dernière.

Le voilier de Rimouski a ainsi remporté la victoire avec 18 minutes d'avance, la plus importante compétition de tout le circuit du championnat de courses au large. Celle-ci comptait pour 300 points sur les 1,000 qui constituent l'ensemble de ces compétitions. On considère maintenant que "Eau folle" a d'excellentes chances de remporter le championnat.

C'est une victoire dont l'équipage rimouskois peut être fier, car les centaines de curieux massés sur le quai au départ de la course ont pu aussi admirer le magnifique et grand voilier "Incognito" que personne ne semblait vraiment menacer.

A moins d'erreurs de navigation ou d'un manque de vent subit, il était en effet à peu près impossible qu'un autre voilier arrive premier ce mardi dernier, 27 juillet soit environ 26 heures après le départ.

L'équipage de "Eau folle" était cependant aux aguets. Il ne s'est pas permis la moindre erreur de jugement dans le choix des voiles et des itinéraires. Les courants étaient d'ailleurs particulièrement violents et certains bateaux ont "manqué" la bouée de Matane ou celle de Forestville. Et c'est ainsi que mercredi dernier, Monsieur Pierre Santerre, du club de voile de Rimouski, remettait à l'équipage vainqueur, la fameuse coupe du Lieutenant Gouverneur.

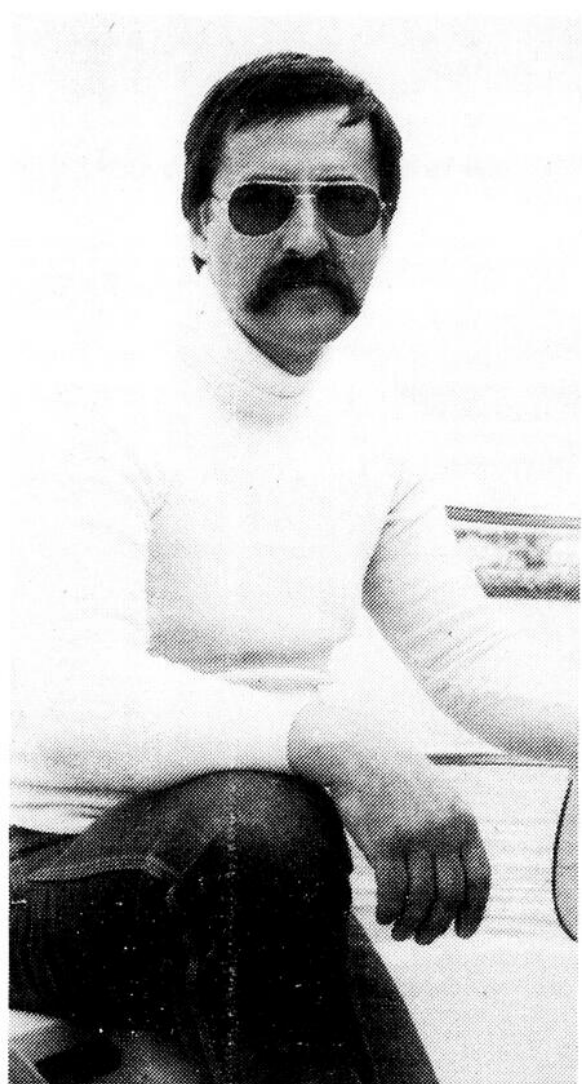
On se doit également de féliciter les organisateurs de cette "Semaine de la voile" à Rimouski pour le succès qu'elle a remporté tant au niveau du nombre de bateaux inscrits (17) que des centaines de personnes qui sont allées admirer le trois départs successifs.

Une équipe d'officiels a assuré la surveillance de ces compétitions, sous la direction de Monsieur Lucien Mainguy. Le déplacement de cette équipe de juges a été rendu possible par une commandite de la Banque Royale.

Soulignons enfin que cette manifestation a un impact économique non négligeable pour la Ville de Rimouski. Plusieurs responsables du grand rassemblement de voiliers de 1984 étaient d'ailleurs dans notre ville à cette occasion. Ils nous ont confirmé que notre semaine de voile devrait avoir encore plus de succès l'an prochain, grâce à un nombre croissant d'inscriptions, dans les prochaines années.



Le gagnant de la Coupe du Lieutenant Gouverneur pour 1982, "Eau folle".



Le capitaine et propriétaire du voilier "Eau folle", Marcel Marquis.

Les Assurances "Côté, Jean & Associés Inc."



MONIQUE COUILLARD

Monsieur Clément Côté, président de "Côté, Jean & Associés Inc." est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'il a retenu les services de Madame Monique Couillard, courtier d'assurances. Membre de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, Monique Couillard travaille dans le domaine des assurances générales depuis de nombreuses années "Côté, Jean & Associés Inc." 143 rue St-Germain ouest, Suite 105, téléphone 722-4377 à Rimouski transige des assurances incendie, automobile, commerciale et vie. Il opère également un bureau à Mont-Joli sous la direction de Mademoiselle Claire Jean.

**DISTRIBUTIONS**

**PAUL-ÉMILE DUBÉ LTÉE**

**VIANDE EN GROS**

**SPÉCIALITÉ:**

Poulet frais et congelé  
Viande fumée  
et boeuf congelé



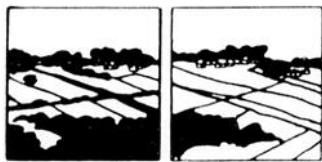
Nelson et Jacques Dubé, props.

**Tél.: Bur.: 851-1862**



**DISTRIBUTIONS PAUL-ÉMILE DUBÉ LTÉE**

C.P. 40, 10 rue Gagnon  
Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0



**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE**

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été émis par arrêtés en conseil adoptés par le Cabinet des ministres:

Municipalités	(Comtés)	Numéro de l'arrêté en conseil	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Sainte-Angèle-de-Mérici (VL) MRC La Mitis		923-82	1982-04-22	1982-05-15
Sainte-Blandine (P) Rimouski		1004-82	1982-04-28	1982-06-05
Saint-Charles-Garnier (P) MRC La Mitis		925-82	1982-04-22	1982-05-15

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2<sup>e</sup> étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement 3979-78 émis conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Le Président,

PIERRE LUC BLAIN

## Au Festival de Sainte-Flavie

# Des activités pour tous les goûts!

C'est dimanche soir que le Festival de Sainte-Flavie a pris fin, après cinq jours d'intense activité.

La participation a été très forte durant toute la durée du Festival, en dépit de la mauvaise température qui a prévalu lors des deux premières journées. Ainsi, mercredi soir, plus de 500 personnes ont participé au bingo présenté sous la tente. Jeudi, plusieurs personnes ont pris part au déjeuner communautaire animé par Gilles Gosselin et son pianiste alors que plus de 800 personnes se sont rassemblées à l'intérieur de la tente pour assister au spectacle "rétro-western" présenté par Lévis Boulianne, Bobby Hachey et compagnie.

Vendredi matin, plus de 300 déjeuners ont été servis alors que c'est aussi en grand nombre que les gens ont participé à la marche populaire d'une distance de deux milles. Vendredi soir, le groupe "Rock Flashback" a su, par ses rythmes "endiables", divertir jeunes et moins jeunes. Samedi, la pêche à la morue en haute mer a attiré de nombreux adeptes de ce sport. Samedi soir, c'était au tour du groupe folklorique "Bernier" de se produire sous la tente: tout un "show", de l'avis des nombreuses personnes qui y ont assisté.

Dimanche soir, les amateurs de fruits de mer ont été servis à souhait lors du souper communautaire qui s'est déroulé à compter de 18 h 00. Dans la soirée, Maurice

Paquin a pleinement satisfait tous ceux qui sont allés l'entendre.

A Sainte-Flavie, l'on sait fêter en grand et ils sont nombreux à l'avoir

constaté durant ces cinq journées!

L.T.



La tente du Festival de Sainte-Flavie



## Tout un spectacle!

Lundi soir et mardi soir derniers, à la Discothèque "L'Odyssée" de Rimouski-est, plusieurs personnes ont assisté à un spectacle de grande envergure qui réunissait Carole Jiani, Junior Byron et Dany Dee (ex-soliste des "Platters"). Mentionnons que Carole Jiani, l'interprète du grand succès "The Woman In Me", possède cinq disques d'or à son actif en plus d'avoir été désignée "Chanteuse féminine de l'année" au Canada par le système "Supravox". Un spectacle qui a enchanté les nombreuses personnes qui sont allées le voir!

# La Jeune Chambre organise à nouveau sa journée gazoline

Encore une fois cette année, la Jeune Chambre de Rimouski organise sa "Journée gazoline" dimanche le 15 août prochain à la station-service Carol Roy (Irving) entre 08 h 00 et 18 h 00.

Les membres Jeune Chambre ont présentement des billets en vente au prix de \$2 échangeable contre le même montant en litre d'essence. Et pour remercier tous ceux et celles qui encourageront cet événement, des prix de participation totalisant \$200 seront remis à la fermeture de celui-ci.

Plusieurs commanditaires participent en offrant les prix de participation: les Alignements CTR, la station service Carol Roy (25 litres d'essence), la Rôtisserie Saint-Hubert, la Maison des Indes, le Restaurant McDonald, le Restaurant Mon Copain, la Brasserie Bretonne, la Brasserie La Régale, la Marie-Antoinette et le Nettoyeur Saint-Robert. A noter que tous les prix seront tirés au hasard.

D'autres commanditaires ont bien voulu prêter l'équipement nécessaire pour le bon fonctionnement de cette journée gazoline. Il s'agit de Métronomie, Gasbec, Restaurant Mogui l'ours,

Berthier Coulombe et Seven Up.

Des clowns seront de la partie et il y aura distribution de "ballounes" gonflées à l'hélium gratuitement aux enfants qui seront accompagnés

de leurs parents. On peut contacter Régis Deschênes pour obtenir des billets pour cette activité de financement pour la Jeune Chambre de Rimouski.

R.A.

## ERRATUM

# Podium

Rimouski Sportif et Mont-Joli

# TENTES WOODS 99<sup>95</sup>

9'x9'

au lieu de 199.95

PROFITEZ DE CE SPÉCIAL CETTE SEMAINE

# VENTE FINALE

## DE VÉHICULES USAGÉS

### "FIABLES"

à des prix comme seul Pavillon GD peut en faire

No 910-1

**1976**  
**CORDOBA**

Bonne mécanique

**\$1,100.**

No 956-1

**1976**  
**FORD F-250**

Pick-up, 63,000 km

**\$1,800.**

GRAND CHOIX DE

## TOUTES MARQUES

Garantie facultative  
12 mois/  
20,000 km



No 743-3

**1977**  
**VOLARÉ S.W.**

Très propre,  
bien équipée

**'FAITES VOTRE PRIX'**

No 919-1

**1978**  
**ZÉPHIR**

4 portes, très propre  
4 cylindres, 4 vitesses

**\$3,200.**

No 817-1

**1978**  
**COUGAR XR7**

Coupé, 39,000 km  
Une beauté

**\$3,999.**

No 942-1

**1978**  
**THUNDERBIRD**

67,000 km  
Excellent achat

**\$3,999.**

No 942-2

**1978**  
**MONACO**

4 portes

**\$999.**

No 896-2

**1978**  
**PONTIAC SUNBIRD**

S.W. 4 cylindres  
Bonne condition

**\$3,499.**

No 872-1

**1979**  
**DIPLOMAT**

Salon S.W.  
50,000 km  
Excellent état

**\$4,999.**

No 1011-1

**1979**  
**WAGONNETTE**

Chevrolet Beauville  
12 passagers, sièges  
escamotables, bien  
équipée - 40,000 km

**\$4,499.**

943-1

**1979**  
**CARAVELLE S.W.**

62,000 km  
Très propre

**\$4,899.**

No 825-1

**1980**  
**MONZA COUPÉ**

4 cylindres  
31,000 km

**\$4,499.**

No 282-1

**1980**  
**DATSUN 510**

Excellente petite  
voiture, 50,000 km

**\$5,499.**

No 897-1

**1981**  
**ARIES CUSTOM**

4 portes, sièges  
baquets, automatique  
servo-direction et  
freins, toit vinyle,  
18,000 km, etc.

**\$7,499.**

TOUTE NOTRE ÉQUIPE EST IMPATIENTE DE VOUS SERVIR

723-5535  
**AVILLON**

**gd INC.**

LE GARAGE QUI EST ASSEZ GRAND POUR BIEN VOUS SERVIR, MAIS ASSEZ PETIT POUR DÉSIRER VOTRE CLIENTÈLE ET LA GARDER.

VENTE - LOCATION - SERVICE  
560 BOUL. ST-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI

## Au bureau local de Travail Québec

# Les conseillers de la main d'oeuvre ne chôment pas par les temps qui courent!

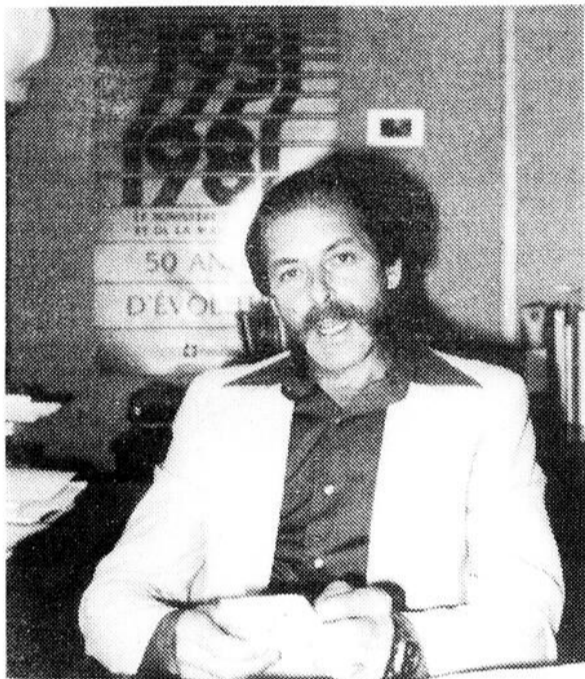
Depuis le début de l'année 1982, plus de 125 travailleurs et travailleuses du comté à la recherche d'un emploi s'inscrivent chaque jour au bureau local de Travail Québec à Rimouski.

C'est en effet ce qu'a affirmé le directeur de Travail Québec à Rimouski, M. Raymond Morissette, lors d'une entrevue qu'il accordait au Progrès-Echo la semaine dernière. Notre clientèle, a-t-il déclaré, a plus que doublé cette année, le nombre de dossiers passant de 4,000 en 1981 à 11,675 en juin 1982. Seulement 20% des travailleurs concernés ne réussiraient à se trouver de l'emploi par l'intermédiaire de ce service. Ces chiffres, de dire M. Morissette, reflètent bien la situation économique de la région qui détient un taux de chômage de 24%, un des plus hauts taux au pays.

Pour contrer les effets de cette crise, Travail Québec, de concert avec les différents ministères impliqués, a entrepris une vaste offensive afin de permettre à ceux qui désirent travailler de réintégrer le marché du travail. Pour ce faire de nombreux programmes d'aide à l'emploi ont été mis de l'avant et l'on espère qu'ils apporteront les succès escomptés.

**PLACEMENT ETUDIANTS.**  
Cet été, trois étudiants de l'Université du Québec à Rimouski travaillent à trouver de l'emploi à leurs confrères de la région. L'objectif du bureau local qui était de placer 125 étudiants a été dépassé et de beaucoup puisqu'au 22 juillet, 220 d'entre eux avaient été embauchés. Même si on évalue à plus de 2,000 le nombre d'étudiants à la recherche d'emplois depuis le début de la saison estivale, les responsables se disent satisfaits des résultats obtenus jusqu'à maintenant. Cette réussite serait attribuable en grande partie au fait que ce programme soit décentralisé en régions cette année et à l'effort soutenu déployé par l'équipe du projet.

**BON D'EMPLOI.**  
Le programme Bon d'emploi consiste à accorder un bon de \$3,000 à des personnes de moins de 25 ans, diplômés du secteur professionnel ou d'un programme de formation professionnelle pour adultes, afin qu'elles s'en servent comme mesure incitative auprès des employeurs en vue d'obtenir un emploi pour une période minimum de 20 semaines.  
L'employeur qui engage une de ces personnes se



M. Raymond Morissette, directeur du bureau local de Travail Québec à Rimouski.

voit allouer une subvention de \$3,000 couvrant 20 semaines de travail, d'au moins 30 heures chacune, à raison de \$150 par semaine. A cela s'ajoute un montant de \$500 si l'employeur maintient le jeune à son emploi pendant au moins 8 semaines supplémentaires.

**RETOUR AU TRAVAIL (PRET).**  
Il s'agit d'un programme de subventions à l'intention des entreprises, corporations ou organismes qui offrent des emplois permanents qui s'ajoutent aux emplois existants. Ceux-ci doivent être à caractère régulier ou saisonnier. Quant à la durée de la semaine de travail, elle doit être d'au moins 30 heures.

La subvention pour sa part couvre 50% du salaire payé jusqu'à concurrence d'un montant annuel de \$6,500 par

utilité à une collectivité (sentiers d'interprétation de la nature, protection du patrimoine, etc...). Pour l'exercice financier 1982-83, la subvention peut atteindre \$150,000 par projet.

**SERVICES EXTERNES DE MAIN-D'OEUVRE.**

C'est un programme de subventions à l'intention des organismes sans but lucratif qui offrent des services de main-d'oeuvre spécifiques et complémentaires à ceux offerts par les Centres de main-d'oeuvre du Québec. Les services doivent être de nature à favoriser l'intégration permanente au marché du travail des personnes concernées, par une expérience de travail de plus de 20 heures par semaine, pendant au moins 13 semaines.

D'autres programmes viennent s'ajouter à ceux-ci, dont le programme de partage d'emploi, le programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEQ) et les divers programmes d'emplois temporaires chez les ministères. De plus, Travail Québec offre gratuitement, à la petite et moyenne entreprise, un service de placement et de recrutement, dans le but de répondre aux besoins des employeurs qui n'ont ni les moyens ni le personnel pour se payer un tel service.

A l'heure actuelle, plusieurs travailleurs et employeurs ont su

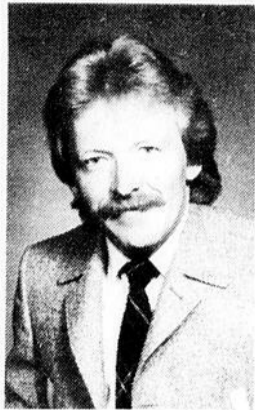
bénéficier des avantages reliés à ces différents programmes. Toutefois, nous a confié M. Morissette, "ces programmes, s'ils créent de l'emploi, amènent également leur part d'insatisfaction et de frustration". A titre d'exemple, lors de la publication de 2 postes de "releveurs de compteur" à l'Hydro-Québec, le bureau local a reçu plus de 150 demandes!

Bien que l'objectif primordial de Travail Québec, et de son homologue fédéral d'ailleurs, demeurera Je continue-

rai à intégrer au marché du travail le maximum de personnes sans emploi, il n'en reste pas moins que son rôle est appelé de plus en plus à se transformer en "conseiller à la clientèle". Quant à notre mission vis-à-vis l'entreprise, a conclu M. Morissette, elle a changé radicalement au cours des dernières années. "Avant, a-t-il dit, nous attendions que l'entreprise nous appelle; maintenant c'est nous qui leur offrons des services".

Eric LeBel

## NOMINATION



Claude LaBrecque

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Claude LaBrecque au poste de responsable des services graphiques de notre firme. Spécialisé dans le graphisme, M. LaBrecque possède une vaste expérience dans le domaine de l'imprimerie. Avant de se joindre à nous, il a occupé le poste de directeur des services graphiques à l'agence de publicité Maurice Gagnon Publicité Inc. de Rimouski. Il est maintenant au service de notre clientèle présente et future et vous invite à le consulter pour tous vos besoins de graphisme au 162 rue Dumais, Rimouski au numéro 723-5220.



162, rue Dumais,  
Rimouski (Qué.)  
**723-5220**

## FRANCHISE ULTRAIR "PUROLATOR"

- \* Territoires exclusifs Québec et Ontario.
  - \* Grossistes mobiles de pièces autos & camions
  - \* Entraînement
  - \* Mise en marché
  - \* Rentabilité assurée
  - \* Capital \$7000.00
- Distributeur autorisé Purolator  
514-670-7771

# La Rabbit coûte maintenant \$905\* de moins.

Du point de vue du prix, c'est l'une des tractions avant les plus concurrentielles de sa catégorie.



\*Base sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour les Rabbit L, maintenant à compter de \$6990. Le concessionnaire peut baisser le prix.



## Automobiles Michel Perreault Inc.

401 St Jean-Baptiste Est  
Rimouski, Qué. G5L 1Z2  
Tél: (418) 724-5180

## CERTIFICAT DE DÉPÔT

1 à 2 ans	16 1/2 %
3 à 5 ans	16 3/4 %
Nous représentons huit institutions	
OBLIGATIONS jusqu'à	17 7/8 %

## Tassé & Associés, Limitée

168 St-Germain Est Rimouski,

G5L 1A8

722-9393

\*Sujet à changement sans préavis

## Tassé Placements

Actions  
Obligations  
Epargne-action  
REER Autogéré  
Abris fiscaux  
Certificats dépôt



André Girardin

Membre des bourses de Montréal, Toronto et Vancouver et de l'Association canadienne des courtiers en valeur mobilière.

168 Est, St-Germain Rimouski, G5L 1A8

André Girardin, rep. **722-9393**

## LES PETITES ANNONCES C'EST DE L'ARGENT



## COMPTANT

Nos lecteurs sont des acheteurs en potentiel pour tout ce que vous avez à vendre. Nous acceptons vos petites annonces par téléphone à 723-4800.

Journal Progrès-Echo

# jean brisson



# ...EN DIRECT

Trop souvent, les touristes passent dans notre belle région, sans même soupçonner ce qu'elle recèle. Les tournées écologiques, organisées dans le cadre de l'école d'été en animation écologique de l'Université du Québec à Rimouski qui consistent en visites guidées et qui mettent l'accent sur la découverte et la compréhension des phénomènes naturels qui nous entourent connaissent un grand succès.

Ces visites en minibus durent quatre à cinq heures, pendant lesquelles un animateur-naturaliste fait découvrir aux voyageurs quelques-uns des plus beaux sites naturels de la région.

Ces endroits ont pour nom: Bic, Mont-Comi, Portes de l'Enfer, marais salant de Pointeau-Père ainsi que quelques autres qui sont

remarquables. Les départs ont lieu deux fois par jour de la Place des Vétérans, près du kiosque d'information touristique.

CHIK FM 99, le 6ième poste de radio de la vieille capitale a commencé à diffuser depuis minuit dimanche dernier. Robert Bouley de Baie-Comeau fait partie du personnel annonceur de cette station Radio Mutuelle.

Cette année, les contribuables qui ont droit à un remboursement du fisc Québécois sont six fois plus nombreux que ceux qui doivent au contraire signer un chèque à l'adresse du Ministre des Finances du Québec. Le remboursement moyen cette année est de \$313,00, comparative-ment à \$280,00 l'an dernier.

Les frères Bissonnette ont de grands projets de rénovation à leur salon funéraire de l'avenue Saint-Louis. Dès l'automne, on commencera par la façade de l'édifice. Jamais Raymond et René ne "fermeront les yeux" au progrès.

Dans un restaurant de la ville dernièrement, je savais que trente secondes venaient de passer, parce que j'avais mangé la moitié de mon "steak minute".

Au comité exécutif, au Conseil d'administration, au Coordonnateur Général, aux Responsables de Seoteur, aux Bénévoles, aux athlètes, et aux Rimouskois, qui, une fois de plus, étaient à la hauteur des Championnats sportifs Québécois "chapeau". La piqûre a été contagieuse.

Le tracé des lignes blanches sur les autoroutes ooûte cher et le gouvernement Lévesque a décidé d'économiser la peinture. Un document du ministère des Transports révèle qu'on prévoit utiliser 510,000 litres de peintures de moins cette année que l'année dernière. Pour ce faire, on diminuera la largeur des lignes, on augmentera leur espacement et on repeindra moins souvent.

L'infatigable Donald Boucher, en plus de son travail professionnel, ne chôme pas dans ses moments libres. Il façonne lui-même sa clôture de pierre qui est à voir sur la rue des Pinsons.

La Gaspésie, une destination touristique de choix, subit, elle aussi, les effets de la récession économique. Il y aurait cette année environ 25% moins de touristes en Gaspésie. Le maire de Percé, le docteur Yvon Gaudreau, estime que le nombre de touristes américains qui habituellement sont nombreux de la mi-août à septembre, sauveront la situation.

Avant l'arrivée de Jacques Massé chez Labatt, on lui donne du renfort. Le travail de 1er comptable sera assumé par Suzanne Marmen, et un nouveau représentant des ventes en la personne de Richard Lalonde, fils de Rémi relève le défi. "Tel père tel fils".

Il est rare que plusieurs personnes aient la même idée... sauf quand il s'agit d'acheter des cadeaux de mariage.

Les employées féminines d'un bureau du gouvernement voient rouge depuis qu'elles ont reçu une note de service les enjoignant à porter des bas pour travailler durant tout l'été. "La prochaine fois, les

autorités nous demanderont de porter des jarretières et des soutiens-gorges à baleine..." a lancé une secrétaire.

Un petit rappel! Au Pavillon du Québec à Terre des Hommes, la réalisation des frères Brisson du village miniature de "Sainte-Blandine 1930" sera exposée jusqu'au 15 septembre. Cette maquette est très appréciée et est l'objet de commentaires fort élogieux.

Un grand séchoir à linge déployant ses fils de fer au pied d'un immeuble a sauvé la vie d'une fillette qui est tombée accidentellement d'un appartement du huitième étage. On l'a retrouvé étendue, séchée de frayeur.

Plongée au milieu d'un peuple d'une grande tradition pendant trois semaines, la charmante relationniste de l'UQAR à Rimouski, Mme Mariette Parent louange la Suisse à qui veut l'entendre. Même quelques paysages lui rappelaient son Bic natal.

sange" qui porte maintenant fièrement les barbi-chés, passe de très belles et tonifiantes vacances à sa résidence d'été de Saint-Fabien sur mer en suivant des cours d'orgue. Amour, délice et orgue.

Définition de petite ville: Où vous pouvez placoter longtemps au téléphone, même si on vous a donné le mauvais numéro.

Lors du passage de Maître Marcel Aubut, de Anton Stastny des Nordiques de Québec, nous avons remarqué le travail discret et efficace de Jacques Bérubé qui les conduisait. Ce gars de la S.Q. le faisait pour la C.S.Q.

L'ex-annonceur de CJBR, Gilles Lortie, était de passage dans la région la semaine dernière. Il étudie une offre très intéressante de la Société R C à Matane. La vie porte conseil.

Un nom qui revient de plus en plus en surface comme directeur de la Sûreté Municipale est celui de Georges Fafard. Un dossier à suivre à la

"loupe".

Le tournoi de golf organisé par l'Association des Marchands de Rimouski sera joué cette année le dimanche 15 août. Cet événement sportif tant attendu est la responsabilité du "G P Daniel Bérubé. p.s. La signification de GP est: Golfeur Professionnel".

Un de mes amis a rêvé qu'il avait mangé 15 livres de marmalade. Lorsqu'il s'est réveillé, son oreiller n'était plus là.

Les superstitions de ma grand-mère: Les pommes de terre doivent être semées durant la nouvelle lune. Cependant, d'autres affirment qu'elles pousseront en orgueil (trop en tige). Même chose dans la récolte sera bonne s'il pleut en août, ce qui est également un bon présage pour les sucres. Au printemps, lorsqu'on les plante, si on oublie un rang, une personne mourra dans l'année. Si on oublie la moitié, ce sera un enfant.

Une plaisanterie de riche est toujours drôle.

## 500 personnes ont participé au souper-bénéfice des CSQ!

Quelque 500 personnes ont assisté mardi dernier au souper-bénéfice des Championnats Sportifs Québécois à la cafétéria du Collège de Rimouski. Pour les organisateurs, ce fut un succès sur toute la ligne.

Pour la première fois, les rimouskois ont alors pu sentir monter la fièvre des championnats. Ce premier contact aura été très positif et de bon augure pour les compétitions qui débutaient trois jours plus tard. La soirée a été fort bien remplie, les gens arrivant vers les 18 h 00 et se quittant que vers 22 h 00.

La participation des Nordiques de Québec, de la ligue Nationale de Hockey y a été pour beaucoup dans le succès de cette activité. La présence du slovaque


Anton Statsny aura provoqué la venue de plusieurs admirateurs de la célèbre famille et fans des Nordiques, équipe cendrillon dans la ligue l'an dernier.

Egalement présent, Me Marcel Aubut, président des Nordiques qui a prononcé une intéressante conférence sur l'ascension de son club parmi les puissances du circuit Ziegler. Il a résumé ce qu'il appelle la recette pour devenir champions. Et comme il l'a si bien dit, sa présence ainsi que celle de Statsny s'inscrivent fort bien dans le processus de régionalisation de l'équipe. Les partisans des Nordiques sont de plus en plus nombreux dans la région du Bas Saint-Laurent et du côté de l'équipe québécoise, on hésite pas à prendre les moyens pour

accroître cette popularité. Et il faut reconnaître cet apport à cette cause que sont les Championnats Sportifs Québécois est à souligner de la part de cette formation de hockey professionnelle.

Quelques prix de présence ont été tirés lors de la soirée. Ainsi, Jacques Bérubé s'est mérité un voyage, les frais de séjour et deux billets pour une partie des Nordiques l'hiver prochain. Quant à Hélène Gauvin et Donald Tremblay, commandant de l'Institut Maritime, ils ont gagné tous les deux un gilet authentique des Nordiques, gilets que portaient Wilfrid Paie-ment à la fin de la dernière saison.


En conclusion: succès sur toute la ligne... René Alary




**Superbe Fuego,**  
une voiture sportive de classe à un prix plus abordable que vous le pensez.

	Consommation d'essence*		
	VILLE	ROUTE	COTE
Moteur 1.6L manuelle 5 rapports	11 L/100 km (25 mi/gal)	6.8 L/100 km (41 mi/gal)	8.6 L/100 km (33 mi/gal)
Moteur 1.6L automatique	11 L/100 km (25 mi/gal)	7.4 L/100 km (38 mi/gal)	8.8 L/100 km (32 mi/gal)
Moteur 1.65 cc Turbo	10.1 L/100 km (28 mi/gal)	6.9 L/100 km (42 mi/gal)	7.7 L/100 km (37 mi/gal)


La Renault Fuego, comment la caractériser? Voiture de luxe d'une élégance et d'un grand confort! Coupé sport aux propriétés étonnamment économiques! Aérodynamique!



**Voyez nos Renault 5**  
est disponible en version 2 ou 4 portes.  
à partir de 5 595 \$ Transport et préparation en sus.



**Jeep CJ-7**




**La Eagle**  
de AMC 2/4 roues Motrices peut vous être livrée en modèles 2 portes, 4 portes, ou familiale.


## MAISON À VENDRE



Luceville, 131 St-Alphonse. Cottage, style québécois 31'x44', 3 chambres à coucher, plancher de bois franc au r.c., foyer, immense terrain, hypothèque importante à 10% jusqu'au 1er janvier 1984. C'est à voir.


**Denise Gendreau 722-7695 - 724-6130**






**Auto F. Rousseau inc.**  
412 Bl St-Germain O.  
468 Lasalle Rimouski

724-2392  
724-2375



VENTE.
SERVICE



# RENAULT

# "Le tourisme c'est bon pour nous"

"Le tourisme c'est bon pour nous, c'est notre affaire à tous"; tel est, en substance, le sens des deux (2) messages d'intérêt public pour la télévision lancés par le Service de développement du tourisme et des congrès de Rimouski, jeudi dernier.

Sous le thème "Le tourisme c'est notre affaire", ces deux messages veulent sensibiliser la population rimouskoise à l'importance de bien accueillir le touriste qui s'arrête chez nous.

Comme l'a mentionné M. Gaston Desrosiers, Président du Comité Tou-

ristique: "...Il est indispensable de bien recevoir le touriste puisque c'est par notre entremise que celui-ci établit son premier contact avec notre région".

Soulignons que ces deux messages ont été produits par le Service de développement du tourisme et des congrès en avec la collaboration de la Station CFER-TV. Ils seront diffusés sur les ondes de nos deux stations de télévision locales pendant toute la saison estivale. Si l'expérience s'avère concluante on examinera alors la possibilité de créer une publicité susceptible d'ame-

ner le tourisme à nous visiter durant l'hiver.

Simultanément à ce lancement, le Service de développement du tourisme et des congrès a présenté aux membres de la presse locale un dépliant touristique sur le grand Rimouski.

Publié à 15.000 exemplaires, ce dépliant désire stimuler l'intérêt du visiteur pour notre région. C'est en illustrant nos principales caractéristiques sociales, culturelles, économiques, environnementales et de loisirs que les gens du Service touristique espèrent atteindre cet objectif.

Ce dépliant, a précisé M. Desrosiers, ne s'adresse pas au tourisme déjà en place dans notre région mais au tourisme potentiel de l'extérieur. Pour ce faire, on se servira de cette brochure comme instrument de sollicitation auprès des congressistes et des divers groupes et associations.

Mentionnons que le dépliant sera surtout diffusé à l'automne 1982 et à l'hiver 1983 en vue de la prochaine saison touristique. On prévoit également la publication d'une version anglaise dès l'hiver prochain.

Eric LeBel



M. Gaston Desrosiers, président du comité de développement touristique, en compagnie de M. Eric Forest, directeur du service de développement du tourisme et des congrès de Rimouski.



## page de vie avec Ernest Simard

### Une pastorale de vieillards!

Dans une Eglise qui se veut renouvelée, rajeunie, il se trouve bien des mésadaptés: des chrétiens se disent capables d'annoncer Jésus-Christ, mais incapables d'annoncer l'Eglise... Pour eux, l'Eglise apparaît toujours comme "une institution coupée des fidèles, où domine encore le cléricisme ou du moins l'appareil ecclésiastique". Une simple impression ou bien une "crise d'appartenance"? Quoi qu'il en soit, l'Eglise-institution présente pour eux un visage et un comportement qui ne combent pas leurs attentes, tout en leur renvoyant l'image "d'une grande affaire solidement organisée, sûre de sa vérité, sécurisante" en période troublée.

Dans le tournant actuel qu'essaie de prendre l'Eglise, les chrétiens en général semblent pas mal déroutés: on a de la difficulté à se situer quant à la prise de parole du christianisme, et quant à l'agir prophétique et pastoral de ses membres, responsables à part entière de la pénétration de l'Evangile dans le monde. Les renouveaux, au niveau de la catéchèse, de la liturgie, de la pastorale, de la pédagogie religieuse, et même des structures ecclésiales, ne semblent pas rejoindre les gens ni donner une réponse valable à leur quête d'identité.

Au siècle de la démocratie, nous connaissons pourtant une prise de parole susceptible d'améliorer le sort de nos sociétés.

L'Eglise n'échappe pas à ce courant démocratique, qui s'exprime de façon cahoteuse dans une institution en mal de renouveau. La nouvelle catéchèse a tenté de mobiliser les parents pour une tâche qui leur revient, et ils sont en pleine déroute: la production de bons manuels ne suffit pas

pour appuyer la nouvelle pédagogie. Le renouveau liturgique n'a pas réussi à stimuler la prière et le recueillement. En vain, l'homélie a voulu remplacer le sermon traditionnel. C'est l'insatisfaction et le mécontentement...

Le reproche qu'on fait ordinairement aux pasteurs, aux agents de pastorale, aux responsables de la catéchèse et de la liturgie, c'est d'être vieux jeu, de ne pas savoir renouveler le vocabulaire d'Eglise. Ce reproche n'est pas prêt de disparaître de nos milieux: bientôt, la plupart de nos communautés paroissiales vont

être présidées par des vieillards. La majorité des pratiquants, en partant des pasteurs, dépassent la cinquantaine: une Eglise qui vieillit! Le défi à relever est de taille, celui de rester jeunes et de garder la sérénité tout en vieillissant.  
Ernest Simard

Local à louer

Local pour bureaux ou pour entrepôt

Tél.: 723-4363

location administration rimouski enr. 36 duchesne, rimouski, qué. \* 723-4363 \*

## NOUVEAU A RIMOUSKI Les délicieux beignes à TI-PÈRE



LA DOUZAINE DE 13 VOUS EST OFFERTE POUR UN TEMPS LIMITÉ

- \* Venez déguster notre délicieuse soupe du jour
- \* Nous servons les roties le matin
- \* Notre café 100% colombien est le meilleur au monde

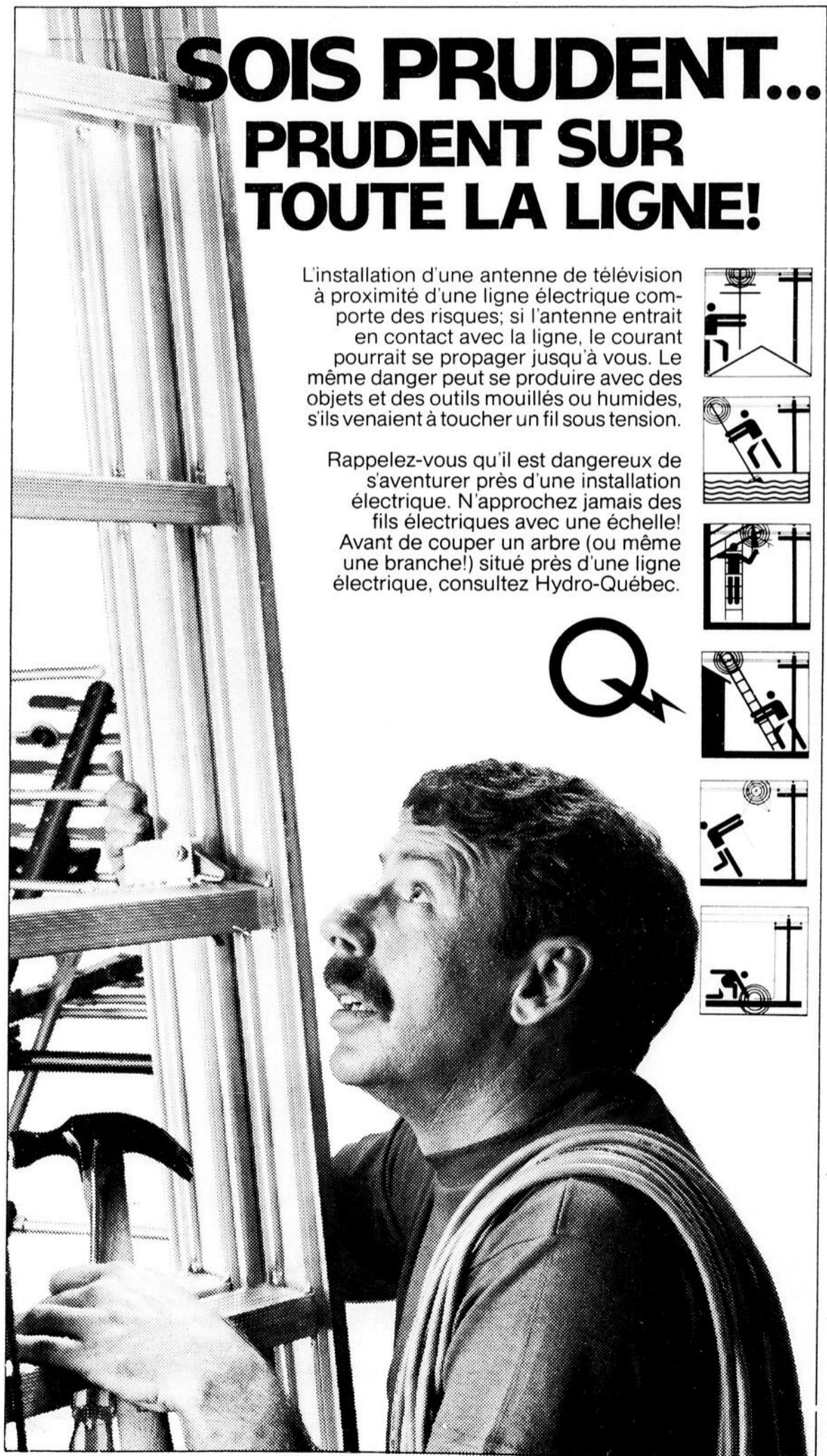
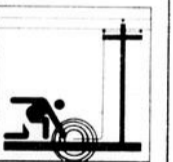
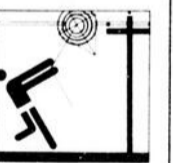
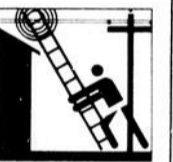
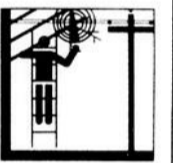
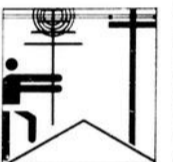
LA BRIOCHE DE TI-PÈRE EST IMBATTABLE

CARREFOUR RIMOUSKI 724-6112

# SOIS PRUDENT... PRUDENT SUR TOUTE LA LIGNE!

L'installation d'une antenne de télévision à proximité d'une ligne électrique comporte des risques; si l'antenne entrait en contact avec la ligne, le courant pourrait se propager jusqu'à vous. Le même danger peut se produire avec des objets et des outils mouillés ou humides, s'ils venaient à toucher un fil sous tension.

Rappelez-vous qu'il est dangereux de s'aventurer près d'une installation électrique. N'approchez jamais des fils électriques avec une échelle! Avant de couper un arbre (ou même une branche!) situé près d'une ligne électrique, consultez Hydro-Québec.



## La réfection de la 132 à Saint-Simon

# Les marchands intenteront des poursuites

Plusieurs marchands de Saint-Simon intenteront des poursuites individuelles contre le ministère des Transports du Québec au cours de l'automne prochain afin de récupérer les pertes de revenu encausées lors des travaux de réfection de la route 132 dans cette municipalité.

Selon M. Alain Choinière, représentant des commerçants de Saint-Simon, la situation est devenue intenable

depuis que la 132 est fermée à la circulation. "C'est toute notre année qui est compromise si l'on considère que plusieurs d'entre nous doivent compter sur le tourisme pour survivre. Qui plus est, de poursuivre M. Choinière, certains commerces sont même acculés à la faillite". Ainsi, chacun des marchands impliqués verra, à la fin de septembre, à calculer son déficit pour ensuite réclamer son dû

devant les tribunaux.

Par ailleurs, un porte-parole du bureau régional du ministère des Transports du Québec à Rimouski nous a confirmé que la route sera réouverte aux automobilistes dès la fin de semaine prochaine et que le pavage devrait suivre peu de temps après. Ce

retards ont reporté en juillet des travaux prévus au départ pour avril et mai. Quant à la possibilité d'attendre à l'automne pour effectuer le tout, le ministère s'est vu dans l'obligation d'écarter cette éventualité car la température froide aurait empêché le pavage de la route.

octroyer le contrat en 1980. Cette compagnie a fermé ses portes depuis en raison de sérieuses difficultés financières.

Les travaux entrepris touchent le terrassement, le gravelage, le pavage et l'éclairage de la route 132 à la hauteur de Saint-Simon ainsi que l'aménagement d'égoûts



## LA PAROLE AU P.L.Q.

### Le projet économique (1)

Le Parti libéral du Québec a toujours considéré "le développement économique comme la condition essentielle du développement de la société québécoise sur tous les autres plans". Aussi pour lui, à la différence du P.Q., "la diatribe contre Ottawa est un rite politique, pas une stratégie industrielle".

Avant la Révolution tranquille, les Québécois francophones exerçaient une influence réduite dans leur vie économique. Le développement du secteur coopératif et la création de sociétés d'Etat s'imposaient donc. Aussi, les gouvernements libéraux ont-ils créé la Société générale de financement, la Caisse de dépôt et de placement et plusieurs autres sociétés d'Etat. Ils ont fortement contribué à augmenter la pénétration des francophones dans les milieux d'affaires. C'est encore un gouvernement libéral qui a entrepris l'aménagement des ressources hydro-électriques de la Baie James. Aussi les francophones ont-ils pu connaître "une progression dans l'échelle des revenus, une promotion régulière à l'intérieur des entreprises, une possibilité accrue de faire carrière en français". Mais le tribut à payer fut "l'accélération du départ des sièges sociaux, le déclin de Montréal comme centre économique et financier, la stagnation de l'industrie manufacturière. Ce tribut, le gouvernement actuel l'a alourdi indument par l'incertitude qu'il maintient concernant l'avenir politique du Québec, la levée d'impôts excessifs et l'adoption de règlements à caractère tatillon.

Mais les moyens et les plans d'action n'ont pas été adaptés aux buts poursuivis. On a oublié "que les politiques structurelles visent beaucoup plus à orienter la croissance économique dans une direction donnée qu'à la susciter directement". Nos gouvernements "ont souvent perdu de vue qu'en régime fédéral, les politiques industrielles et régionales les plus efficaces sont nécessairement le résultat de la concertation entre les deux ordres de gouvernement". Enfin, Québec n'a jamais eu comme Toronto "la volonté politique ferme de tirer le maximum d'avantages de l'espace canadien".

Le résultat, c'est une économie du Québec en perte de vitesse. Depuis cinq ans, les investissements privés au Québec n'ont représenté que 16,6% du total canadien; la création d'emplois à temps plein ne représente que 10,8% du total canadien alors que les pertes migratoires nettes depuis 1977 dépassent 150,000 personnes. (à suivre).

La Commission politique P.L.Q.-Rimouski



On espère que la circulation automobile sera rétablie dès la fin de semaine prochaine.

même porte-parole nous a affirmé qu'il n'était nullement dans les intentions du ministère d'effectuer ces ouvrages durant les mois d'été. Cependant une série d'impondérables et de

Les travaux évalués à environ \$600,000 ont été confiés à l'entrepreneur Réal Caissy de Nouvelle, en Gaspésie. Celui-ci prend donc la relève de Construction Donald de Québec qui s'était vue

pluviaux pour permettre l'écoulement des surplus d'eau.

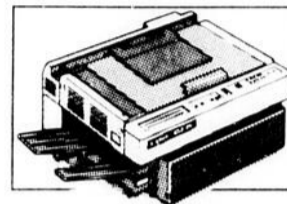
Eric LeBel



Les travaux de réfection de la route 132 à la hauteur de Saint-Simon ont des conséquences désastreuses pour le commerce saisonnier de cette municipalité.

# Crédit-bail sans intérêt

Une raison parmi bien d'autres de venir voir le nouveau petit copieur Canon NP125



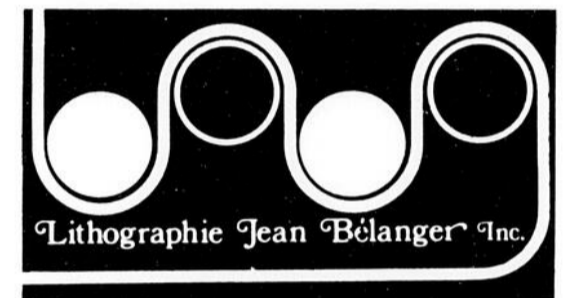
- Copieur de ces dimensions.
- Deux modes réduction et un mode agrandissement.
- Reproduction jusqu'au format 10" x 14", à partir d'originaux de 11" x 17" maximum.
- Micro-électronique Canon.

Le nouveau NP125 réduit et agrandit

Crédit-bail sans intérêt et: Plus de perfectionnements que dans tout autre

**Canon**  
Un pas de géant sur le marché des petits copieurs

Ce copieur vous intéresse? Passez nous voir.



418-775-2211, 30 des Fusillers, C.P. 190, Mont-Joli, G5H 3K9



SERVICE TÉLÉPHONIQUE SRT INC

## NOMINATION

Diane Saint-Pierre  
Directrice-générale

MM Ghislain et Léon-Paul Saint-Pierre, de la firme Service téléphonique SRT Inc, qui assure un service de répondeur téléphonique 24 heures par jour, sont heureux d'annoncer la nomination de Mme Diane Saint-Pierre, au poste de directrice-générale de cette entreprise, située au 186 de la rue Saint-Denis à Rimouski.

Mme Saint-Pierre est avantageusement connue de la population rimouskoise par son implication dans le milieu, surtout au niveau du Festival d'automne, dont elle a assumé la présidence en 1981, pour en faire le succès que l'on sait. Mme Saint-Pierre est présentement ex-officio de l'édition 1982 du Festival d'automne et est membre du conseil d'administration de la Société des fêtes populaires du Québec, représentant la région du Bas Saint-Laurent.

Diane Saint-Pierre n'a jamais ménagé ses efforts pour donner au milieu rimouskois l'importance qui lui revient. Dans ses nouvelles fonctions, elle saura répondre aux besoins de toutes les entreprises ou associations qui voudront utiliser les services de l'entreprise dont elle assume la direction-générale. Pour vous donner tous les renseignements nécessaires sur les avantages qu'offre la firme Service téléphonique SRT Inc, Mme Saint-Pierre saura répondre à toutes les interrogations et communiquer les diverses possibilités de ce répondeur téléphonique continu, une aide essentielle pour toute entreprise ou association qui veulent vraiment satisfaire aux demandes de leurs clients.

On peut rejoindre Mme Saint-Pierre en signalant 724-9230.

Service Réponses Téléphonique

Une visite s'impose

## UN NOM QUI DIT TOUT

Plan de financement disponible



Qualité, service et prix

MEUBLES  
**MICHAUD**

- \*Meubles
- \*Appareils électriques Moffat
- \*Tapis & prélat
- \*Tentures - Céramique
- \*Stores verticaux
- \*Stores horizontaux
- \*Filet - Dentelle
- \*Pôles de toutes sortes
- \*Nécessaire à tapisserie
- \*Colle et décapant
- \*Accessoires de salle de bain
- \*Peinture Glidden

188 ÉVÊCHÉ OUEST, RIMOUSKI 723-7825



Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Hebdomadaires du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal.

# opinions

## Les parents de Saint-Gabriel revendiquent mais on décide sans eux!

Mardi le 22 juin, un groupe de parents de Saint-Gabriel se présentait devant le conseil exécutif de la Commission Scolaire Régionale du Bas Saint-Laurent (CSRBSL) afin de faire suite à leurs revendications de conserver à son

poste de l'école Marie-Rollet, soeur Rita Morin oomme enseignante de catéchèse. Une pétition a déjà été signée par environ 800 personnes contre la mutation de soeur Rita Morin et a aussi été envoyée à divers responsables du palier de

l'éducation. A date, le comité responsable n'a reçu que quelques accusés-réception de ses envois.

C'est suite à cela qu'une délégation de parents se présente à une réunion de l'exécutif de la Commission Scolaire Régionale.

Les parents sont reçus poliment mais froidement, sans aucune possibilité de retour sur les décisions prises. Mais là, tenez-vous bien, ils eurent la surprise de percevoir une nouvelle facette du rôle d'un président.

Est-ce démocratique qu'un président fasse lui-même les contre-propositions? Comment peuvent réagir à cela les autres membres du conseil? Quelle serait leur attitude si la contre-proposition venait d'un simple membre, comme eux? Le vote, à ce moment-là, ne se trouverait-il pas divisé, donnant ainsi une chance ou une raison au président de se prononcer pour ou contre. N'avons-nous pas appris pour avoir joué le rôle de président dans divers organismes que ce rôle consistait précisément à faire respecter l'ordre du jour de la réunion par tous les membres, en leur allouant la parole en un temps raisonnable afin de leur permettre de s'exprimer sur un sujet donné? C'est tout compte fait le rôle d'un animateur qui, en plus, donne le droit de voter s'il arrive qu'il y ait égalité. Si chacun savait respecter les limites de son rôle, la population sentirait un plus grand désir de s'impliquer et de se choisir un représentant capable de travailler au mieux-être de son milieu.

Pour résumer, les parents de Saint-Gabriel

sont bien déterminés à poursuivre leurs revendications afin d'obtenir de la Commission Scolaire du Bas Saint-Laurent la réaffectation de soeur Rita Morin à l'école Marie-Rollet car ils veulent conserver comme une priorité dans l'école l'enseignement de la catéchèse. Notre peuple peut posséder toutes les qualifications possibles, soit en français, en mathématiques, anglais ou autre matière, s'il n'a pas foi en quelqu'un, il lui reste peu de chances de survivre; c'est ce que nous, les parents, voulons sauvegarder en conservant dans nos écoles les effectifs nécessaires au développement de cette foi en Dieu et à son plus grand approfondissement dans le coeur de nos jeunes.

C'est dans le but de poursuivre la démarche entreprise que le 28 juin s'est tenue une nouvelle réunion de parents et qu'ils ont fondé une petite caisse de fonds pour acheminer leur courrier au cours des mois d'été. Comme nouveau moyen d'action, les parents décideront de faire la proposition qui suit, de la faire signer par les parents dont les enfants fréquenteront l'école Marie-Rollet en septembre 82, afin de la faire parvenir aux responsables de l'éducation. Donc, à cette assemblée, les parents ont proposé de poursuivre les revendications tant et aussi longtemps que soeur Rita Morin ne sera pas réaffectée à cette école, considérant que cela fait partie du bien de nos enfants. Le comité responsable des revendications du comité d'école de l'école Marie-Rollet

Propos de la Chambre des Communes par:

**EVA CÔTÉ**

Députée du Comté Rimouski-Témiscouata



Pour faire suite aux semaines précédentes, voici les mesures présentées lors du budget du 28 juin dernier concernant les augmentations de fonds destinés aux sociétés sans but lucratif et aux coopératives d'habitation:

-Le gouvernement aide les sociétés sans but lucratif et les coopératives d'habitation en réduisant effectivement le taux de leurs emprunts hypothécaires à aussi peu que deux pour cent (2%), à la condition qu'elles destinent une certaine proportion de leurs logements à des personnes à faible revenu, d'après une échelle de loyer proportionnée au revenu.

-L'affectation visait dans le cadre de ces programmes 25,000 autres logements en 1982. Or, cette affectation est augmentée de façon à prévoir 2,500 autres logements et ainsi porter le total à 27,500 logements en 1982.

Au cours des prochaines semaines, l'honorable Paul Cosgrove, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, rendra visite aux ministres provinciaux du logement dans le but de discuter de concertation. Il organisera aussi des entretiens avec les dirigeants de l'industrie de la construction et des groupes de citoyens.

Le gouvernement canadien s'est engagé à remettre en marche l'industrie de l'habitation et à rétablir la sécurité et la confiance du public. Par l'entremise du présent budget et des budgets antérieurs, le gouvernement a affecté \$750 millions aux initiatives en matière d'habitation. Ce montant s'ajoute au soutien continu que le gou-

vernement accorde au logement social, à la remise en état dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état, à l'isolation thermique des maisons, ainsi qu'au logement des autochtones. Il s'agit de nouveaux fonds accordés au logement. Il importe également que le public comprenne que ces fonds du gouvernement canadien ne servent pas à remplacer le financement assuré par le secteur privé.

Ces fonds viennent stimuler les Canadiens. Par les mesures adoptées, le gouvernement collabore avec les Canadiens afin de créer un milieu et une association favorables à la reprise économique et au rétablissement de la sécurité et de la confiance. Grâce à cette association entre le gouvernement et les particuliers canadiens, quelque \$3,7 milliards en fonds d'encouragement fédéraux seront consacrés à la construction de nouveaux logements.

## La Boutique au puits d'amour

102, rue Saint-Germain ouest Rimouski 724-6940

Visitez notre comptoir de lotion et crème pour le corps. Lotion stimulante et lotion de massage "Love garden". Vente spéciale sur nos maillots de bain.



Donnez un cadeau UNICEF à un ami et aidez un enfant.

## VOUS AVEZ BESOIN D'UN BON NETTOYAGE CHEZ-VOUS



Service de conciergerie résidentielle et commerciale

- \* Lavage de tapis, de vitres, plancher et murs
- \* Inondation de sous-sol
- \* Dégâts de feu

LES SERVICES D'ENTRETIEN

**CDJ inc.**  
ESTIMATION GRATUITE

Berthold Audy  
723-7161

# Votre clientèle sait-elle que vous existez ?

Même si vous croyez vendre les meilleurs produits, vous aurez probablement de la difficulté à trouver votre clientèle parce qu'elle ne sait pas qui vous êtes et ce que vous avez à lui offrir...

Faites vous connaître par une publicité bien conçue dans le journal Progrès-Echo.

Des milliers de lecteurs verront votre réclame chaque semaine



demandez l'un de nos publicitaires à **723-4800**





# Isabelle Morin: "courriériste"

Qui de nous n'a pas au moins une fois parcouru, dans un hebdomadaire régional ou dans l'un de nos quotidiens, les lignes d'un "Courrier du Coeur", cette section du journal consacrée aux lecteurs et lectrices et à leurs problèmes? En revanche, bien peu de gens connaissent celle à qui revient la lourde tâche de trouver les mots qui conseillent et reconfortent.

Le Progrès-Echo a rencontré dernièrement lors de son passage à Rimouski, l'une de ces perles rares. Il s'agit de Mme Isabelle Morin, une courriériste de 15 ans de métier à l'hebdomadaire régional de Chicoutimi, le "Progrès Dimanche".

Selon Mme Morin, pour bien comprendre les problèmes des autres et pour y répondre surtout il faut au préalable avoir souffert et avoir vécu pleinement sa vie. Voilà pourquoi elle considère qu'une courriériste ne peut prétendre à ce métier avant la quarantaine, l'âge durant lequel s'opère chez la femme une métamorphose qui l'amène à une plus grande maturité et au fait de ses possibilités intellectuelles et affectives. C'est une étape de dire Mme Morin qu'on ne peut se permettre de sauter.

Depuis tout ce temps où

elle poursuit son idéal d'aider ses semblables à mieux se sentir dans leur peau, Mme Morin estime que le "courrier" répond à un besoin de plus en plus pressant "surtout à une époque où les gens éprouvent de la difficulté à s'adapter à l'évolution rapide de l'Eglise et de la société".

Contrairement à la croyance populaire, cette détresse ressentie par plusieurs ne serait pas le lot d'une classe sociale en particulier ou de personnes en mal d'attention. Selon Mme Morin, le courrier rejoindrait tout le monde; de l'ouvrier au professionnel, de l'adolescent à l'adulte, de l'homosexuel à l'hétérosexuel, chacun éprouve le besoin de trouver l'oreille attentive qu'il n'a pas dans son entourage. Et si les correspondants varient que dire des problèmes qui bien souvent exigent à la courriériste moderne de faire appel à des spécialistes tels les sexologues,

médecins et psychologues. Toutefois, de dire Mme Morin, toutes ces compétences ne suffisent pas toujours à donner entière satisfaction au lecteur. Dans ces cas-là, a-t-elle conclu, "un mot d'encouragement vaut mieux qu'une lettre sans réponse".

Par ailleurs, même si son métier de courriériste emploie la majorité de son temps, Mme Morin possède également d'autres cordes à son arc. En effet, en plus de diriger sa propre agence matrimoniale, elle lit dans les lignes de la main, voit votre destinée dans les cartes et peut même prédire l'avenir des grands de ce monde; les attentats successifs contre le Pape Jean-Paul II et le Président Reagan figureraient au nombre de ses prédictions.

Charlatanerie diront certains, voyance diront les autres, à vous de juger...

Eric LeBel

Selon Mme Isabelle Morin, on ne peut se lancer dans le métier de courriériste avant d'avoir atteint le cap des 40 ans.



## face à face avec Alain Marcoux

Afin de mieux répartir les besoins de toutes les régions du Québec, le gouvernement a fait les offres finales suivantes:

Les régions en pénurie: Il s'agit des régions du Bas Saint-Laurent Gaspésie (01), de la Côte-Nord (09) et de l'Abitibi-Témiscamingue (08).

Pour tous les médecins omnipraticiens déjà installés dans ces régions, la rémunération est majorée à 115%, ainsi que pour tous les nouveaux médecins à compter de leur deuxième année de pratique;

Les nouveaux médecins omnipraticiens reçoivent 100% de la rémunération pour la première année de leur pratique;

Tous les médecins omnipraticiens sans exception ont droit à 10 journées rémunérées de ressourcement par année après un an de service, calculable à compter du 1er juillet 1982.

Dans les régions isolées couvrant le territoire des CRSSS Kativik et Baie James et de certaines agglomérations dont voici les villes principales: Gagnon, Fermont, Schefferville, Parent, Havre Saint-Pierre, Blanc Sablon, Ile d'Anticosti, Iles-de-la-Madeleine, Chibougamau, Chapais, Matagam, Joutel, Lebel-sur-Quévillon, Témiscamingue et Ville-Marie. Les offres ont été les suivantes:

La rémunération majorée à 115% pour tous les médecins omnipraticiens sans exception;

Dix journées rémunérées de ressourcement, aux mêmes conditions d'admissibilité;

Primes d'isolement variant de \$2 708 à \$9 242;

Remboursement de un à trois frais de sortie (familiale) par année;

Remboursement de frais de déménagement jusqu'à concurrence de \$8 000.

Le loi 91 stipule par ail-

leurs que l'entente modifiée par le document sessionnel demeure en vigueur jusqu'au moment de la conclusion d'une entente négociée entre la FMOQ et le gouvernement. Il s'agit de conditions justes, compte tenu de la conjoncture économique et de l'effort que les médecins doivent fournir dans ce contexte. Alain Marcoux, député de Rimouski et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement. Tél.: 722-6077.

**ASPIRAL "Poutil" indispensable au foyer**

**ASPIRATEUR CENTRAL**

Prix régulier \$725.00

**595.00**

avec balai-tapis valeur de \$64.95 en prime

**Le seul vrai spécialiste de la région**

**Gros et détail**

**REJEAN GAUVIN**

105 est St-Germain, Rimouski 724-4042

Pour démonstration à domicile: 724-4042 le jour 722-8295 le soir (Vital Desjardins)

**NOS PRIX SONT IMBATTABLES**

**CHOIX COMPLET DE:**

- Couvre-lits et tissu à rideaux
- Toiles romaines, draperies et photos murales
- Toiles solaires
- Toiles ordinaires, douillettes, plein-jour, pôles en bois et métal, porte-accordéon "Pella"
- Papier peint

**Stores verticaux et horizontaux pour porte-patio. Stores transparents "MYLAR"** pour vitrines de magasins, bureaux et maisons, diverses couleurs.

**GRATUIT:**

- Service à domicile
- Estimation
- Installation et transport

**SÉBAST ENR.**

408, boul. Ste-Anne, Pte-au-Père, Qué.

GOK 160 - Tél.: 724-2425

**McLEOD YOUNG WEIR**

**GILLES HUDON**

représentant enregistré

SERVICES À L'INVESTISSEUR

Achat et vente d'actions, d'options, d'obligations, régime épargne-actions, régime épargne-retraite autogérés, et abris fiscaux divers.

(514) 878-5873

**AUTOMOBILE ST-SIMON**

Le spécialiste de la voiture usagée possède le plus grand inventaire de 4 cylindres importées ou américaines dans la région.

**SERVICE APRÈS VENTE SUR PLACE**

DATSUN 210 81  
RENAULT 18 81  
MAZDA 626 80  
HONDA ACCORD 80  
HONDA CIVIC 77  
HONDA FAMILIALE 78  
CITATION 80  
RENAULT 5 GTL 80  
PICK UP DATSUN 79  
PICK UP DATSUN 77  
MONTE CARLO 79  
HONDA PRÉLUDE 79  
OMEGA 77  
HORIZON 79  
TOYOTA 4X4  
TOYOTA CÉLICA 78  
TOYOTA TERCEL 80

682, boul. du Rivage  
Rimouski Est **724-2231**

**Information SPA et SPCA**

La Société protectrice des animaux de Québec, division Rimouski, et la SPCA du Bas-Saint-Laurent tiendront simultanément une campagne d'information et de financement dans le cadre de l'Exposition régionale de Rimouski qui se déroulera du 3 au 8 août prochain.

Cette campagne vise à promouvoir l'établissement d'un refuge permanent pour les animaux et à sensibiliser la population aux mauvais traitements qu'on leur fait subir dans la région.

Des membres de ces deux organismes seront sur place afin de recueillir vos dons et de vous livrer toute l'information désirée sur leurs sociétés respectives ainsi que sur les buts et objectifs qu'elles poursuivent.

E.L.

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE**

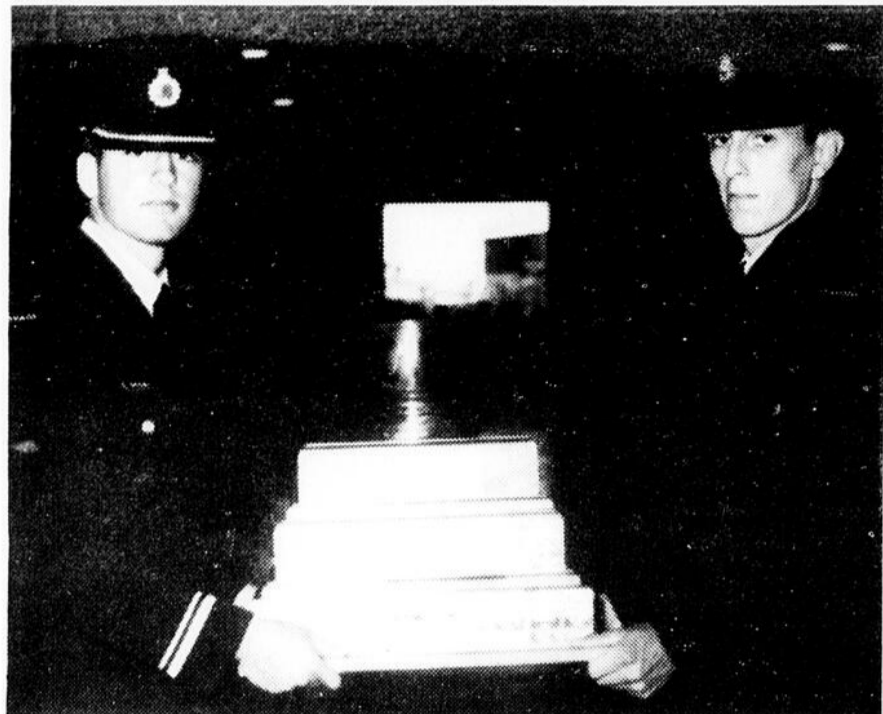
Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été émis par arrêtés en conseil adoptés par le Cabinet des ministres:

Municipalités (Comtés)	Numéro de l'arrêté en conseil	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Saint-Narcisse-de-Rimouski (P) Rimouski	1011-82	1982-04-28	1982-06-05
Saint-Valérien (P) Rimouski	1065-82	1982-05-05	1982-06-05
Territoires non organisés Rimouski	931-92	1982-04-22	1982-05-15

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2<sup>e</sup> étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement 3979-78 émis conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le Président,  
**PIERRE LUC BLAIN**

**Commission de protection du territoire agricole du Québec**



### Soldat rimouskois honoré

Lors d'une récente remise de diplômes à l'école des Recrues des Forces canadiennes Saint-Jean, le soldat Dany Lévesque, fils de M. Isidore Lévesque, de la rue Tessier à Rimouski, s'est mérité le trophée du Lieutenant-Colonel Arsenault qui est décerné au meilleur athlète. Le soldat Lévesque a été récemment enrôlé dans les Forces canadiennes. Sur la photo, on voit le Lieutenant Chapdelaine présentant le trophée



## LE MONDE AGRICOLE

### Producteurs d'ovins ensemble on a un avenir

Tel est le thème de la campagne référendaire qui bat son plein en vue du vote du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec en septembre prochain.

En effet, du 1er au 28 septembre prochain, se tiendra le vote postal auprès des producteurs d'agneaux et de moutons.

Le but du plan conjoint est d'assurer un revenu stable et adéquat. Pour ce faire, si le vote est positif, la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec se verra accorder les pouvoirs suivants par la Régie des marchés agricoles. Notons en outre:

- réglementer et organiser la mise en marché du produit;
- développer des débouchés nouveaux;
- rationaliser le transport;
- élaborer et participer à

des programmes de publicité;

- négocier les prix avec les acheteurs au nom des producteurs;

- négocier les conditions de vente, les modalités et prix du transport, les normes de qualité, de classification, d'emballage et de pesées;

- négocier les modes de retenues par les abattoirs et les encans;

- etc... Pour ce qui est des quotas, il n'est évidemment pas question d'appliquer des contingentements de la production avec un degré d'autoapprovisionnement inférieur à 10%.

Le plan conjoint se financera au moyen d'un prélevé de \$1.00 par ovin mis en marche au niveau des encans et abattoirs.

Pour avoir droit de vote, un producteur d'ovin doit s'assurer que son nom figure sur la liste préliminaire qui est

actuellement affichée à son bureau local du MAPAQ le plus proche.

Si son nom n'y est pas, il doit lui-même demander de se faire inscrire. La date limite de la révision de la liste est fixée au 6 août 1982. Faites vite!

Il y aura une soirée d'information sur le plan conjoint du mouton au siège social de l'UPA du Bas Saint-Laurent le 18 août prochain à 20 h 00. Pierre Carrier, président de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec, et Jacques Bonneau, secrétaire, seront présents.

Soyez-y sans faute. Le vote d'un plan conjoint constitue un moment crucial dans l'évolution d'une production et c'est le devoir de chacun de s'informer.

Gaétane Fournier U.P.A.

## votre beauté



L'esthéticienne vigilante doit s'assurer qu'une couche cornée épaissie, montrant des zones localisées hyperpigmentées, ne cache pas une lésion de type cancéreux et, pour cela,

diriger sa cliente vers le spécialiste.

En découvrant des altérations, même minimes, elle se gardera bien de camoufler la lésion, de la masquer par un maquillage avant l'avis du dermatologue. Seul, il pourra émettre un diagnostic et dire si ces modifications sont ou non d'ordre pathologique. Après cet avis, seulement, elle pourra entreprendre des soins esthétiques.

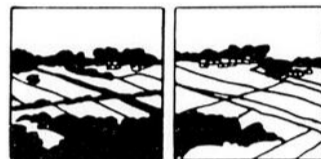
On peut en effet atténuer cette hyperpigmentation par des "gom-mages". C'est un nettoyage de la surface cutanée qui la débarras-sera du stratum dis-junctum. La couche ornée n'est pas atteinte, l'ac-tion est mécanique et strictement superficielle. Le produit cosmétique appliqué, on effectue des

mouvements circulaires, assez appuyés, du bout des doigts.

Les résidus cutanés sont incorporés à la crème; il se forme sous les doigts de petits grumeaux comme le fait une gomme sur un papier à dessin (solution d'acide lactique - nombreuses substances végétales). La peau apparaît alors plus lisse, le teint plus clair. Bien entendu, l'esthéticienne aura recours à l'artifice du maquillage. Il existe également des "peelings de beauté" ou "peelings cosmétiques". Ils n'ont rien à voir avec les peelings médicaux. Le peeling de beauté n'est absolument pas abrasif. Il détruit les cellules mortes, entraîne les débris cellulaires kératinisés. Son action est superficielle, certes, et les

mélanocytes responsables de la mauvaise répartition du pigment sont situés bien plus profondément. Mais il y a une desquamation de surface qui améliore d'une façon spectaculaire l'aspect cutané. Si la cause, qui a provoqué l'hyperpigmentation n'est plus perçue par les mélanocytes, la tache pigmentaire va disparaître après plusieurs applications de peelings cosmétiques.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec vos amies les Esthéticiennes, Céline et Denise, e.v.d.e.d., La Cave de Beauté "Pour vous Deux", 100 rue Saint-Germain Ouest, Rimouski. Tél.: 723-3350-58.



### COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

#### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été émis par arrêtés en conseil adoptés par le Cabinet des ministres:

Municipalités	(Comtés)	Numéro de l'arrêté en conseil	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Sainte-Eugène-de-Ladrière (P) Rimouski		1006-82	1982-04-28	1982-06-05
Saint-François Xavier-des-Hauteurs (P) MRC La Mitis		1008-82	1982-04-28	1982-06-05
Saint-Gabriel (P) MRC La Mitis		1010-82	1982-04-28	1982-06-05

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2<sup>e</sup> étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement 3979-78 émis conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le Président,



Commission de protection du territoire agricole du Québec

PIERRE LUC BLAIN

# mecanox

La solution économique

**\* \$4.75 le pied carré.**

**\* OFFRE SPÉCIALE d'introduction Pour un temps limité.**

50 pieds x 120 pieds x 12 pieds, murs prépeints, toit galvanisé, deux portes de 3 pieds x 7 pieds en acier et une porte de 10 pieds x 10 pieds en bois. Prix: \$28,495 00 F.A.B. usine, taxe provinciale en sus.

- simple à ériger
- économique
- choix de portées

**● mecanox c'est un bâtiment fait sur mesure répondant à vos besoins.**

**Pour votre prochain bâtiment:**

- industriel
- commercial
- agricole

**Choisissez la solution économique.**

**MONTREAL**  
Murox Inc. 1280a, rue Volta Boucherville, Qué.  
J4B 6G6 Tél.: (514) 655-6231 Télex: 05-25123

**ST-JOSEPH-DE-BEAUCE**  
Murox Inc. 125 rue du Parc, C.P. 1239 St-Joseph, Beauce G0S 2V0  
Tél.: (418) 397-4371 Télex: 05-833584 Inwats: 1-800-463-8860

**Un produit de Murox**

Gilles Gagnon, prop.

**G DACTYLOGRAPHE ENR.**

MACHINERIE DE BUREAU  
REPARATION DE MACHINES  
PORTATIVES DE TOUTES MARQUES  
(HORLOGE DE POINÇON)

365, ave. Richelieu, Pointe-au-Père  
Rimouski, QC  
G0K 1G0

Tél.: 723-9476

### 12 TERRAINS À VENDRE

Situés à Sacré-Coeur avec services municipaux, rue asphaltée, prix d'aubaine, environ 2 à 3 fois plus bas que le prix du marché actuel. Peut se vendre en bloc ou à l'unité.

**Pour information 722-6771**

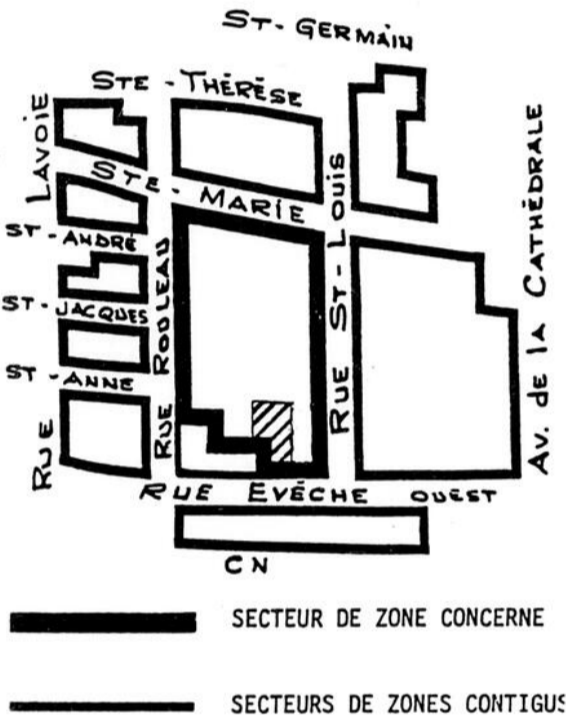


### AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Rimouski,  
AVIS PUBLIC EST, par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier, que le Conseil de la ville de Rimouski tiendra le lundi, 30 août 1982 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, une assemblée publique de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.  
Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:  
ARTICLE 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage est modifié de la manière suivante: "Le lot 380-1-1 et une partie du lot 297 ptie du

cadastre officiel de la ville St-Germain de Rimouski, sont distraits du secteur de zone P2 dont ils font partie pour former un nouveau secteur de zone R4, le tout tel que montré au plan no Z82-1197 préparé par le Service génie & travaux publics et daté du 12 juillet 1982, lequel plan fait partie intégrante du présent règlement."  
ARTICLE 2- A l'intérieur de ce secteur de zone R4, nonobstant les dispositions des articles 6.2, 7.4.3 et 7.4.4 du règlement 1008 concernant le zonage, la largeur des marges d'isolement latéral est fixée à 6 pieds 6 pouces et le rapport plancher-terrain maximal est fixé à 1.2  
Secteur de zone concerné  
Secteurs de zones contigus  
Lots affectés (partie du lot 297 ptie et le lot 380-1-1)  
Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.a.  
Greffier de la Ville.



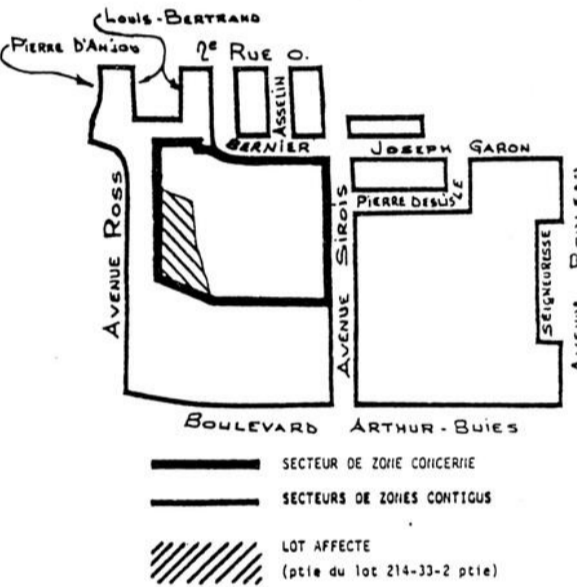
### AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Ville de Rimouski  
Aux propriétaires et locataires inscrits le 2 août sur la liste électorale alors en vigueur dans la Ville de Rimouski, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone qui fait l'objet de ce règlement, AVIS PUBLIC EST donné par Hubert Dubé, Greffier de la Ville, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 2 août 1982 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro quatre-vingt-deux - mille quatre-cent-dix (82-1410) intitulé "en amendement au règlement 1008 concernant le zonage" et ayant pour objet de modifier ledit règlement de la façon suivante:  
ARTICLE 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en agrandissant vers le nord-est, à même le lot 214-33-2 ptie du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Germain de Rimouski, le secteur de zone R3 situé en bordure de la rue Ross, le

tout tel que montré sur le plan no Z82-1190 préparé par le service génie & travaux publics et daté du 16 juin 1982.

QUE les propriétaires et locataires visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 août 1982 sont habiles à voter sur ce règlement numéro 82-1410 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes (L.R. 1977, c. C-19), que ledit règlement numéro 82-1410 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone indiquée plus haut, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires et locataires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.a.  
Greffier de la Ville.



**POUR UNE PUBLICITE EFFICACE PROGRES ECHO**  
signalez  
**723-4800**  
demandez un publicitaire

**BUREAU À LOUER**  
Centre-ville, 625 p.c. local divisé. Tapis mur à mur. Libre immédiatement.  
**724-6416** **723-3535**



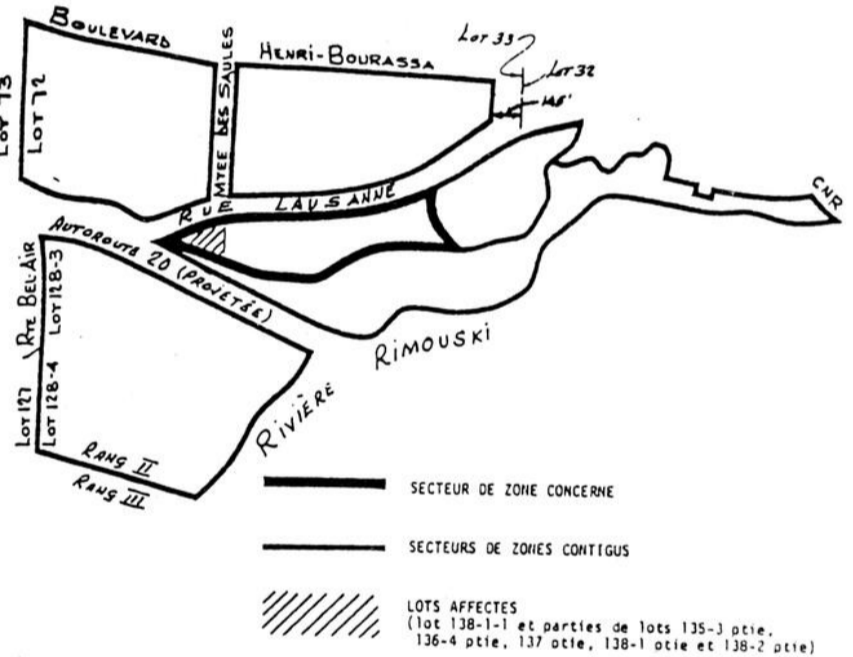
### AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Ville de Rimouski  
Aux propriétaires et locataires inscrits le 2 août 1982 sur la liste électorale alors en vigueur dans la Ville de Rimouski, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone qui fait l'objet de ce règlement, AVIS PUBLIC est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 2 août 1982 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro quatre-vingt-neuf (82-1409) intitulé "en amendement au règlement 1008 concernant le zonage" et ayant pour objet de modifier ledit règlement de la façon suivante:

ARTICLE 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant de A2 à I2 le zonage du lot 138-1-1 et des parties des lots 135-3 ptie, 136-4 ptie, 137 ptie, 138-1 ptie, 138-2 ptie, tous du cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur et compris à l'intérieur du territoire délimité par l'emprise nord de la future autoroute 20 et par l'emprise sud-ouest de la voie d'accès à cette autoroute située dans le prolongement de la montée des Saules.  
QUE les propriétaires et locataires visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 août 1982 sont habiles à voter sur ce règlement numéro 82-1409 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévues aux articles

370 et 384 de la Loi des Cités et Villes (L.R. 1977, c. C-19), que ledit règlement numéro 82-1409 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone indiquée plus haut, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires et locataires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.a.  
Greffier de la Ville.



205, rue de la Cathédrale  
Case postale 710  
Rimouski (Québec)  
G5L 7C7  
Tél.: (418) 723-3313

### AVIS PUBLIC

La Ville de Rimouski informe la population que les bureaux de l'Hôtel de Ville, garage municipal et bibliothèque municipale seront fermés le **vendredi 6 août 1982**, jour de congé férié des employés municipaux.

Donné à Rimouski, ce 29 juillet 1982.



### APPEL D'OFFRES

Projet: QH-2062  
Construction d'une piste 08-26, recouvrement en béton bitumineux de la piste 16-34, voies de circulation et tablier incluant travaux électriques connexes à l'aéroport des Îles de la Madeleine, Havre aux Maisons, Québec.  
**Examen des documents:**  
Association de la Construction de Montréal, Montréal, Association des Constructeurs du Comté de Duplessis, Sept-Îles, Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Rimouski  
**Date de clôture:**  
Le 27 août 1982  
**Dépôt pour documents de soumission:**  
250,00 \$  
Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Edifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q., H4Y 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no. télex 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.  
Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.  
**A.O. Dumas**  
Administrateur régional du Québec  
Administration canadienne du Transport aérien.  
Le 26 juillet 1982.



## ESPACE À LOUER

**POUR GARAGE OU ENTREPOSAGE**  
7,500 pi. carré - 18 pi. 1/2 hauteur  
SITUÉ RUE INDUSTRIELLE À RIMOUSKI  
**Pour informations:**

**Daniel Caron**  
**724-4050**

# nécrologie

**BRISSON**  
A Rimouski le 22 juillet est décédée à l'âge de 56 ans Dame Yolande Brisson épouse de Hector Morin demeurant au 398, Place du Parc à

## Décès de Mme Lionel Lavoie



A Rimouski, le 8 juillet 1982, est décédée Mme Germaine Tremblay Lavoie, à l'âge de 70 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Lionel Lavoie, ses enfants Réjean (Fernande Bélanger), Donald (Madeleine Chassé), Micheline (Henri-Paul Labbé), Daniel (Françoise Veilleux), ses petits-enfants Nancy, Sylvain, Michel, Bruno et David; ses frères: Maurice (Simonne Bellavance), et Albert; beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Lucien Lévesque (Léonie), M. et Mme Eustache Landry (Yvette), Mme Lucille Renaud, M. et Mme Charles Lavoie (Rita), M. Marcel Lavoie, et M. et Mme Philippe Pineault (Rita).

Le service a été chanté samedi le 10 juillet 1982 en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et inhumé au cimetière paroissial.

La direction du journal "Le Progrès-Echo" offre à la famille ses plus sincères condoléances!



## AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Rimouski,  
AVIS PUBLIC EST, par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 2 août 1982 tenue à l'hôtel de ville, a adopté le règlement numéro quatre-vingt-deux (82-1412) intitulé "en amendement à l'article 1 du règlement 78-1199 concernant la taxe de répartition locale" afin de fixer de nouvelles modalités dans le cas de terrains de configuration particulière. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du sous-signé pour l'information de toute personne intéressée. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.n.,  
Greffier de la Ville.

Rimouski et autrefois de Ste-Blandine. Le service a été chanté en l'église de Ste-Blandine.

**DOMPIERRE**  
A l'hôpital d'Amqui le 20 juillet est décédé à l'âge de 58 ans 7 mois, Monsieur Roland Dompierre époux de Juliette Gagnon demeurant à Sayabec. Le service a été chanté en l'église de Sayabec.

**DICKINSON**  
Au Centre hospitalier Notre-Dame du Lac le 21 juillet est décédé à l'âge de 86 ans 5 mois, Monsieur Joy Dickinson époux de feu dame Philomène Beaulieu demeurant à Biencourt.

Le service a été chanté en l'église de Biencourt.  
**HEPPELL**  
A St-Lambert de Montréal le 18 juillet est

décédé à l'âge de 64 ans 3 mois, Monsieur Georges Heppell époux de Dame Thérèse Pelletier et fils de Monsieur Joseph Heppell et de Dame Léa Boucher demeurant autrefois à Causapsal. Le service a été chanté en l'église de St-Lambert de Montréal.

**CANUEL**  
A Montmagny le 20 juillet est décédé subitement à l'âge de 50 ans 5 mois Monsieur Alphonse Canuel époux de Dame Thérèse Pruneau demeurant au 240 avenue Ste-Anne à Montmagny. Le service a été chanté en l'église de Montmagny.

**GIRARD**  
A Montréal le 19 juillet est décédé à l'âge de 61 ans Monsieur Raymond Girard époux de Dame Ghislaine Pouliot demeurant à St-Louis de Terrebonne à Montréal Nord et autrefois de La Rédemption. Le service a été chanté en l'église de St-Louis de Terrebonne.  
**BOURDAGES**  
A Mont-Joli le 19 juillet

est décédée à l'âge de 75 ans 10 mois, Dame Angéline Bourdages épouse de Cérise Cormier demeurant à Price et autrefois de St-Nil. Le service a été chanté en l'église de Price.

**CARON**  
A Rimouski le 19 juillet est décédé à l'âge de 71 ans 9 mois Monsieur Paul-Emile Caron époux de Dame Bernadette Pineault demeurant au 331, rue St-Pierre app 21 à Rimouski et autrefois de Price. Le service a été chanté en l'église de Price.

**DESCHENES**  
Au Foyer de Rimouski le 18 juillet est décédé à l'âge de 75 ans Monsieur



## AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Rimouski  
AVIS PUBLIC EST, par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier, que le Conseil de la ville de Rimouski tiendra le lundi, 30 août 1982 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, une assemblée publique de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.

Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:  
ARTICLE 1- L'article 9.2.4 Réglementation applicable aux bâtiments jumelés ou contigus du groupe I2 est modifié en réduisant de huit cents (800) pieds carrés à six cents (600) pieds carrés la superficie minimale du terrain occupé par le bâtiment. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.a.,  
Greffier de la Ville.

**Adéodat Deschênes**  
époux en Ieres noces de feu Dame Antoinette Gagnon et en secondes noces de Dame Dorilda Morneau demeurant au Foyer de Rimouski et autrefois de Luceville. Le service a été chanté en l'église de Luceville



## AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Municipalité de la Ville de Rimouski,  
AVIS PUBLIC EST, par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier:

1. QUE pour les raisons prévues aux articles 370 à 384 de la Loi sur les cités et villes, le règlement numéro 82-1407 est réputé avoir été approuvé par les électeurs lors de la tenue du registre les 27 et 28 juillet 1982 de neuf heures à dix-neuf heures à l'hôtel de ville de Rimouski.

2. QUE ledit règlement amende le règlement 1008 de la façon suivante:  
ARTICLE 1- Le sous-article 7.5.4 Cas d'exception de l'article 7.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX ZONES R5 est modifié en remplaçant dans le deuxième paragraphe dudit article, le chiffre quinze mille (15 000) par le chiffre douze mille (12 000), ce chiffre étant la superficie minimale en pieds carrés exigée pour qu'un terrain puisse être construit.

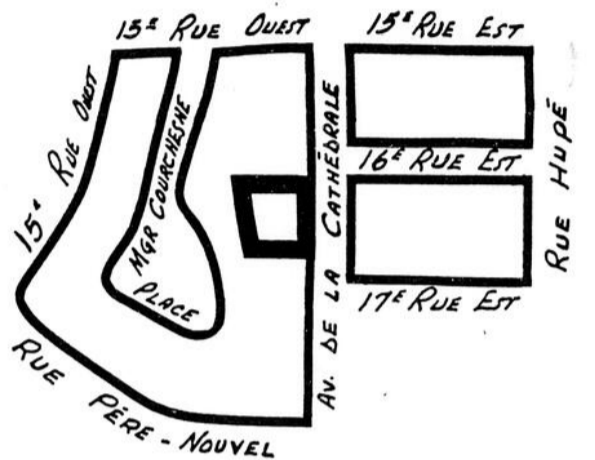
3. QUE les intéressés pourront prendre plus amplement connaissance de ce règlement au bureau du Greffier de la Ville  
4. QUE ledit règlement 82-1407 entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.  
Donné à Rimouski, ce vingt-neuvième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux

Hubert Dubé, o.m.a.,  
Greffier de la Ville.



## AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Municipalité de la Ville de Rimouski,  
AVIS PUBLIC EST, par les présentes donné par Hubert Dubé, greffier, que le Conseil de la ville de Rimouski tiendra le lundi, 20 août 1982 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Rimouski, une assemblée publique de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation.



Cette assemblée de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:  
ARTICLE 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant de P2 à R1, le zonage affectant les lots 208-15-172 et 208-15-171-2-1 du cadastre officiel de la Paroisse de St-Germain de Rimouski de manière à intégrer cesdits lots au secteur de zone R1 immédiatement adjacent. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux

Hubert Dubé, o.m.a.,  
Greffier de la Ville.



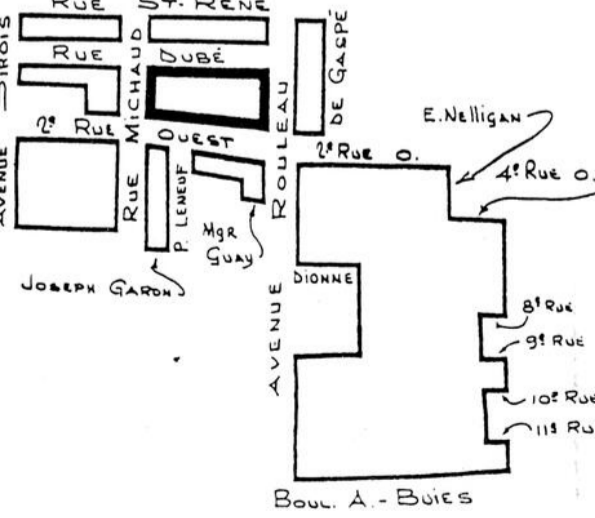
## AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Ville de Rimouski  
Aux propriétaires et locataires inscrits le 2 août 1982 sur la liste électorale alors en vigueur dans la Ville de Rimouski, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone qui fait l'objet de ce règlement, AVIS PUBLIC EST donné par Hubert Dubé, Greffier de la Ville, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 2 août 1982 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro quatre-vingt-deux - mille quatre cent onze (82-1411) intitulé "en amendement au règlement 1008 concernant le zonage" et ayant pour objet de modifier ledit règlement de la façon suivante:

ARTICLE 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant de R2 à

R1 le zonage de l'îlot délimité par l'avenue Rouleau, la 2e Rue, la rue Michaud et la rue Dubé. QUE les propriétaires et locataires visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 2 août 1982 sont habiles à voter sur ce règlement numéro 82-1411 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévues aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes (L.R. 1977, c. C-19), que ledit règlement numéro 82-1411 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au sous-signé dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone indiquée plus haut, par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires et locataires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre. Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Hubert Dubé, o.m.a.,  
Greffier de la Ville.



## COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE DÉCRETS DE ZONE AGRICOLE

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été émis par arrêtés en conseil adoptés par le Cabinet des ministres:

Municipalités (Comtés)	Numéro de l'arrêté en conseil	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Fleuriault (SD) MRC La Mitis	1056-82	1982-05-05	1982-06-05
Lac-des-Aigles (SD) MRC Témiscouata	998-82	1982-04-28	1982-06-05
Métis-sur-Mer (VL) MRC La Mitis	1001-82	1982-04-28	1982-06-05

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2e étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement 3979-78 émis conformément au paragraphe 8 de l'article 80 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Le Président,

PIERRE LUC BLAIN



Venez rencontrer notre experte Carmelle à notre nouveau département de Fine Cuisine.

**CUISINEZ MIEUX avec**

EPICERIE  
**MICHAUD**

(livraison et commande téléphonique 186 Lavoie Rimouski 723-7824)



**BON APPÉTIT!**

**L'AGNEAU RÉGIONAL**  
*Faut y goûter*

**Agneau à la chinoise**

4 livres d'épaule d'agneau  
1 tasse d'eau  
1 cuil. à thé de sel  
1 tasse de jus de pomme  
1/3 tasse de vinaigre  
3 cuil. à table de cassonade  
1/4 de cuil. à thé de moutarde en poudre  
3/4 de cuil. à thé de poudre de piment rouge (chili powder)  
1/8 de cuil. à thé de gingembre en poudre  
1 cuil. à thé de sel  
1 gousse d'ail broyée  
1 gros oignon haché  
1 gros piment vert, grossièrement haché  
1 tasse de céleri tranché  
3 cuil. à table de féculé de maïs  
1/4 de tasse d'eau  
1 cuil. à thé de sauce soya  
1 tasse de tomates pelées et en dés  
Riz bien chaud  
Désosser la viande, en gros morceaux. La bien dégraisser et couper toute la viande maigre en cubes de 1 pouce.  
Graisser une grande poêle épaisse avec un peu de gras de l'agneau. Faire brunir les cubes de viande dans la poêle, de tous les côtés. Ajouter 1 tasse d'eau et 1 cuil. à thé de sel, couvrir hermétiquement et faire mijoter pendant 30 minutes.

Le gigot aillé, sera tartiné de cette pâte d'épices et mis à macérer en papier alu. pendant 3 à 4 heures. Vous l'embrochez (en ville) ou le faites cuire au grill du barbecue sur feu bien vif. Temps de cuisson: 10 mn par livre. Se mange saignant et brûlant avec du couscous ou du riz et arrosé d'un jus de citron salé ou de yaourt parfumé soit de hachis de menthe, soit de ciboule, soit de curry ou de citron.

**Côtelettes d'agneau cuites au four**

1/4 tasse de beurre  
6 côtelettes d'agneau - sel  
6 pommes de terre moyennes, pelées et tranchées mince  
3 oignons moyens, tranchés mince  
1 cuil. à thé de romarin  
1/2 cuil. à thé de sel  
1/4 de cuil. à thé de poivre  
1 boîte de 10 1/4 onces de bouillon de boeuf  
2 cuil. à table de persil haché finement  
1/2 tasse de chapelure fine  
1 cuil. à table de beurre fondu  
Chauffer le four à 350 degrés. Faire fondre le beurre dans une casserole épaisse et y brunir les côtelettes, sur le feu moyen. Disposer les côtelettes en un seul rang, à mesure qu'elles sont dorées, dans un grand plat à cuire peu profond. Saler légèrement. Disposer sur la viande les tranches de pommes de terre et les tranches d'oignons séparées en rondelles. Saupoudrer de romarin, de sel et de poivre. Verser le bouillon sur le tout. Couvrir hermétiquement (utiliser du papier d'aluminium si le plat n'a pas de couvercle) et cuire au four pendant environ 1 heure ou jusqu'à ce que les côtelettes soient tendres. Retirer du four et allumer le grilloir. Mêler le persil, la chapelure et le beurre et étendre sur les côtelettes. Remettre au four à 5 pouces sous le grilloir et chauffer jusqu'à ce que soit doré. (6 portions)

**Shish kebab**  
4 à 5 livres d'agneau (gigot ou épaule)  
1 gousse d'ail broyée  
3 oignons tranchés  
1/4 de tasse d'huile d'olive  
1/2 tasse de sherry  
1/2 c. à thé de poivre  
1/2 c. à thé de basilic  
1/4 c. à thé de thym  
2 c. à table de persil haché  
1 c. à thé de sel

6 piments verts  
6 tomates bien fermes  
Déposer le gigot ou l'épaule d'agneau et le tailler en morceaux de 1 1/2 pouce. Enlever le surplus de gras.

Mettre le reste des ingrédients dans un grand bol bien mélanger le tout et ajouter l'agneau. Mélanger de nouveau couvrir et réfrigérer pendant au moins 12 heures. Enfiler les piments verts lavés sur une broche de 24 pouces, les tomates sur une deuxième broche et les cubes d'agneau marinés sur une troisième broche. Faire griller les trois broches garnies à 2 pouces de la braise. Verser la sauce de la marinade dans un plat de fonte, la chauffer sur le grill pendant que la viande cuit. Retirer les légumes de leur broche, dès qu'ils sont cuits et les garder au chaud jusqu'à ce que la viande soit à point. Couper les tomates et les piments verts en quartier, ajouter la viande cuite et napper avec la sauce de la marinade bien chaude. Servir avec du riz bien aromatisé.

**Gigot d'agneau grillé**

1 gigot d'agneau (5 à 6 lbs)  
1 gousse d'ail broyée  
2 feuilles de laurier  
2 c. à table de graisse de bacon  
2 c. à table d'huile à salade  
1 pincée de poivre de Cayenne  
1 c. à thé de basilic  
1 c. à thé de romarin  
1 c. à thé de sel  
1/2 c. à thé de poivre fraîchement moulu  
Jus de citron  
Enlever la petite peau qui recouvre le gigot. Ecraser ensemble l'ail et le laurier brisé en petits morceaux. Faire des incisions dans la viande et y introduire le mélange d'ail et de laurier. Défaire la graisse de bacon en crème, y ajouter graduellement l'huile à salade et le reste des ingrédients. Badigeonner un côté du gigot avec ce mélange. Graisser le grill de barbecue et l'ajuster à 5 à 6 pouces au-dessus des braises. Déposer le gigot d'agneau côté badigeonné sur le grill, et faire griller sans retourner pendant 40 minutes. Retourner le gigot après l'avoir badigeonné avec le reste du mélange. Faire griller encore 40

minutes plus selon le degré de cuisson désiré. Après 80 minutes de cuisson, l'agneau sera cuit medium.

**Navarin d'agneau**

1 épaule d'agneau de 3 livres coupée en cubes de 2"  
1 c. à thé de sel  
1/2 c. à thé de poivre  
1/2 c. à thé de thym  
1 c. à thé de sucre  
3 c. à thé de farine  
4 c. à table de beurre ou d'huile végétale  
20 petits oignons blancs  
3 tasses d'eau ou de bouillon  
2 tomates fraîches coupées en section ou 1 c. à table de tomates concentrées  
1 tasse de carottes coupées en grosses rondelles  
1 tasse de navets taillés en gros cubes  
1 tasse de pommes de terre coupées en cubes  
Mélanger le sel, le poivre, le thym, le sucre et la farine. Rouler les morceaux d'agneau dans ce mélange. Faire dorer dans le gras, à feu moyen les morceaux d'agneau. Ajouter les petits oignons et continuer la cuisson pendant quelques minutes. Dégraisser. Ajouter les tomates, l'eau ou le bouillon, porter à ébullition tout en remuant. Couvrir et laisser mijoter pendant 1 heure. Ajouter les légumes et continuer la cuisson pendant 1 1/2 heure de plus. Servir ce navarin bien chaud et décorer de persil haché. Il se réchauffe très bien.

**Agneau en brochette (1 portion)**

3 cubes d'agneau de 1 pouce carré  
Thym haché  
3 demi-tranches de bacon  
3 oignons de 1" de diamètre (cuits pendant 10 minutes dans l'eau bouillante)  
1 petite tomate coupées en deux  
3 morceaux de piment vert, doux  
Huile  
Riz, cuit à l'eau bouillante salée et agoutté. Passer les cubes d'agneau dans le thym haché. Enrober chaque cube d'une demi-tranche de bacon. Enfiler sur une brochette, en attendant les cubes d'agneau, les oignons, les tomates et les morceaux de piment. Badigeonner la brochette d'huile, la faire griller à feu vif, pendant 5 à 6 minutes de chaque côté. Servir sur riz cuit.

**Gigot d'agneau "barbecue"**

1 gigot d'agneau de 4 à 6 livres  
1 c. à thé de romarin  
1 c. à thé de sel  
1/2 c. à thé de poivre fraîchement moulu  
Marinade et sauce  
3/4 tasse de gelée de groseilles  
Zeste râpé d'une orange  
1/2 tasse de jus d'orange frais  
3 c. à table de jus de citron  
1/2 tasse de jus de pommes ou de cidre  
Colorant rouge (comestible)

2 oranges, pelées et coupées en sections. Frotter le gigot d'agneau avec le romarin, le sel et le poivre. Dans une petite casserole, mélanger les 5 premiers ingrédients de la marinade. Laisser mijoter 5 minutes en remuant de temps en temps. Verser 2 à 3 gouttes de colorant rouge. Placer le gigot dans un grand bol et recouvrir avec la marinade. Réfrigérer pendant au moins 2 heures. De temps en temps, retourner la viande. Passer la broche à travers le gigot le long de l'os, de façon à bien équilibrer la viande. Faire tourner la broche. Après 1/2 heure, badigeonner la viande avec la marinade et répéter ensuite tous les quarts d'heure. Laisser cuire ainsi pendant 3 à 4 heures. On peut garder la marinade pour un autre barbecue ou l'épaissir avec 1 c. à table de féculé de maïs. Ajouter les bouchées d'orange, chauffer et servir.

**NOS SPÉCIAUX**  
Cette semaine

Spéciaux 4-5-6-7 août 1982

COMPTOIR BOUCHERIE

**AGNEAU RÉGIONAL**

(7.88 / kg)  
frais **3<sup>58</sup>** / lb  
fesse complète ou demie

**Epaule à rôtir**

**2<sup>98</sup>** / lb (6.56 / kg)

**Côtelettes**

**3<sup>38</sup>** / lb (7.44 / kg)



**POINTE DE SURLONGE**

tranchée **1<sup>99</sup>** / lb (4.38 / kg)  
complète **1<sup>89</sup>** / lb (4.16 / kg)  
congelé

**TOURNEDOS**

**3<sup>69</sup>** / lb (8.12 / kg)

**BOEUF À BROCHETTES**

**3<sup>39</sup>** / lb (7.46 / kg)

**FILET DE TURBOT FRAIS**

**1<sup>99</sup>** / lb (4.38 / kg)

COMPTOIR FRUITS ET LÉGUMES

**TOMATES FRAICHES**

produit Québec ou Ontario  
panier de 4 pintes  
Plus autres spéciaux maison **2<sup>39</sup>**



RAYON

**PAPIER DE TOILETTE**

Royale,



**1<sup>43</sup>**  
4 rlx

et autres spéciaux maison

DEPARTEMENT FINE CUISINE

**FROMAGE MONT-ST-BENOIT**

**2<sup>99</sup>** / lb (6.58 / kg)

# CASINO

UNE  
PREMIÈRE  
DANS L'EST  
DU  
QUÉBEC

COCKTAIL  
BÉNÉFICE  
Admission

\$50<sup>00</sup>

# FREE LAS VEGAS

## Le Pentagone

offre gracieusement cette page publicitaire  
à l'organisation du Festival  
d'automne de Rimouski.

vivez une soirée  
de rêve \*\*\*



Soirée  
d'automne  
Las Vegas



MILLIONNAIRE

ORGANISÉE PAR  
le Festival d'automne de Rimouski

ENDROIT :  
Ecole Ste-Agnès 130 rue Côté

DATE : 14 Août 82

HEURE : 19 h 30

Différents Jeux

Black Jack

Roulettes

Barbottes

Roues de fortune

DISCO

Animation  
Ambiance

Las Vegas



COCKTAIL  
BÉNÉFICE

Pour renseignements  
supplémentaires

Téléphone  
Festival d'automne 723-2225  
René Pouliot 723-7831